

NATURA 2000 GARONNE OCCITANIE

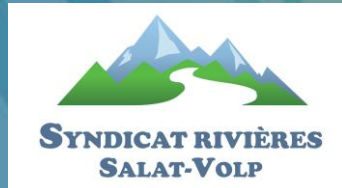
Ariège, Hers, Salat, Pique, Neste



Comité de pilotage plénier

Le 18 décembre 2023

Au Conseil départemental de la Haute-Garonne et en visio



HG

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- ❑ Introduction (SMEAG puis Région)
- ❑ Présentation transfert compétence État/Région
- ❑ Contexte et Bilan animation cycle 2 - 2021-2023
- ❑ Désignation structures porteuses + Présidents des 3 sites
- ❑ Perspectives d'animation cycle 3 - 2024-2026 + focus sur 2024

Gestion des sites Natura 2000 terrestres

Nouveau cadre de gouvernance

- Le dispositif Natura 2000
- Le transfert de compétence à la Région



Crédit photo: Agence MTD



Le dispositif Natura 2000

Réseau européen de sites naturels remarquables:

- Rareté / fragilité de certaines espèces et de leurs habitats.

Origine:

- Directive Habitat 1992 et ses annexes (I : habitats naturels; II : espèces)
- Directive oiseaux 1979

Objectif:

- Maintenir ou rétablir, dans un état de conservation favorable, les habitats naturels et les habitats d'espèces concernés
- **Concilier** préservation et maintien des activités humaines, économiques et sociales



Natura 2000 n'est pas un sanctuaire de nature où toute activité humaine serait à proscrire

La gestion des sites Natura 2000

Des actions d'animation:

- information / communication / sensibilisation
- en régie ou externalisées

Des actions de préservation / restauration:

- contractuelles ou non
- en régie ou porteurs de projet public / privé

Des études et suivis scientifiques

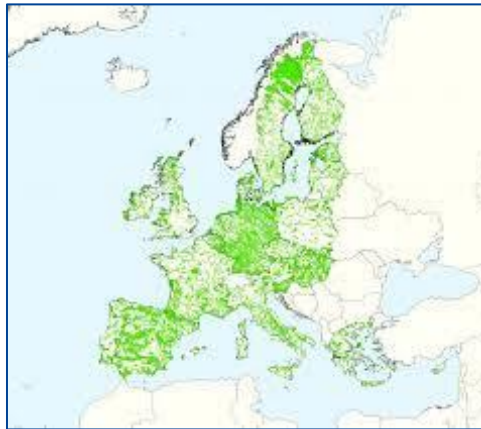
- ciblées sur habitats et espèces IC du site
- en régie ou externalisées



Le dispositif Natura 2000

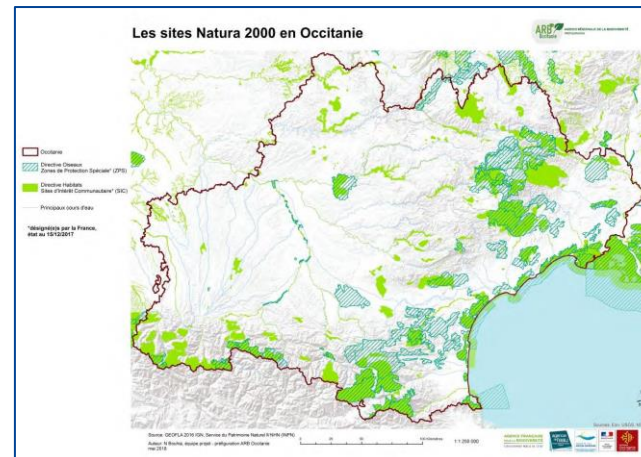
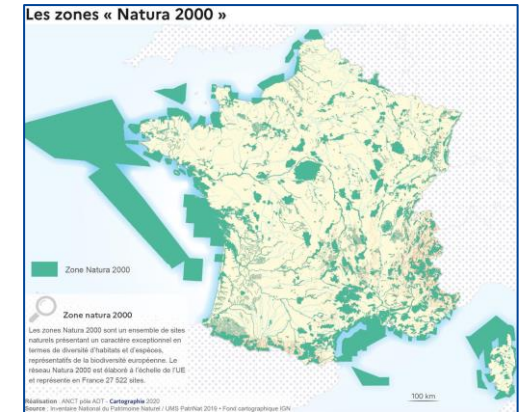
En Europe:

- 30 000 sites
- 18% du territoire



En France:

- 1 800 sites
- 13%



En Occitanie:

- 250 sites
- 18%



La gestion des sites Natura 2000

Une obligation de résultats, pas de moyens:

- Concilier préservation du milieu et activités humaines
- Chaque Etat choisit son mode de gestion des sites

En France, une démarche concertée et contractuelle:

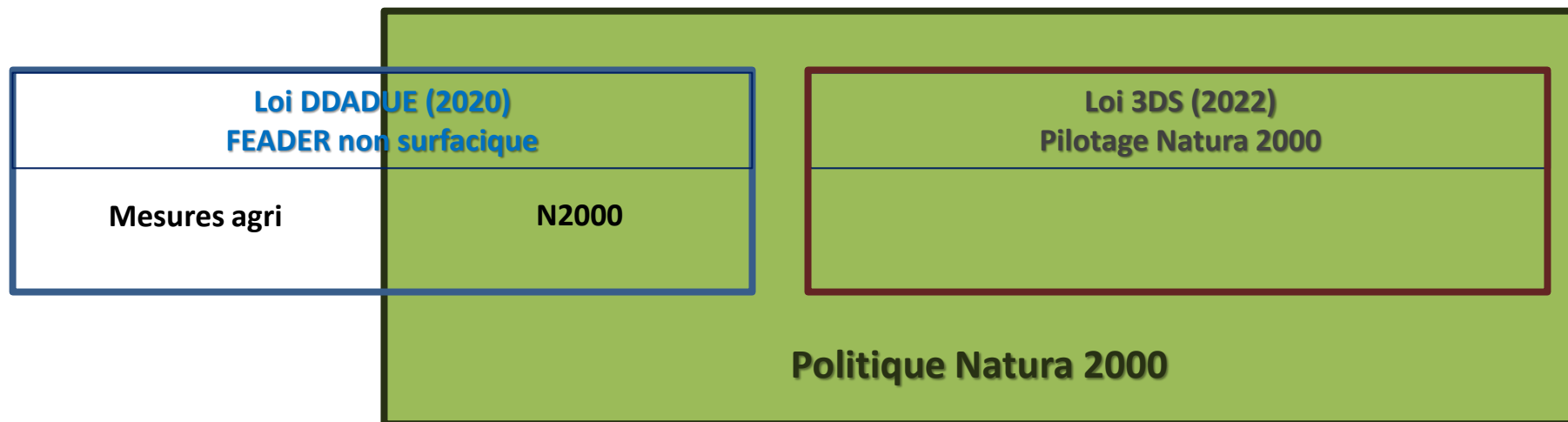
- COPIL et DOCOB
- Portage par les collectivités encouragé

Une autorité administrative garante de la bonne gestion des sites

- L'Etat jusqu'à fin 2022
- La Région depuis le 1^{er} janvier 2023



Le transfert de compétences à la Région



Décret du 30 décembre 2022 relatif à la décentralisation de la gestion des sites Natura 2000 exclusivement terrestres



Le transfert de compétences à la Région



Missions relatives à la politique Natura 2000
Décentralisation de la gestion des sites 100% terrestres aux régions

Missions conservées par l'Etat

Décentralisation aux Régions

DESIGNATION
DES SITES

INTERFACE AVEC
LA COMMISSION

- Rapportage
- Gestion du contentieux

GESTION DES SITES 100% TERRESTRES

COPIL

- Création
- A défaut de collectivité locale (CL), présidence

DOCOB

- A défaut de CL, élaboration et suivi de la mise en œuvre
- approbation du DOCOB
- suivi des chartes

FINANCEMENT des mesures d'accompagnement et de gestion du site

- Co-financement en contrepartie des fonds européens (FEADER, FEDER)
 - Instruction financière des dossiers
- FEADER : répartition issue du comité Etat-Régions FEADER du 30/10/2019

Animation des sites
Contrats Natura 2000
forestiers et ni-agricoles
ni-forestiers

MAEC

EVALUATION DES
INCIDENCES N2000
(Volet régionalien)

GESTION DES SITES MAJORITAIREMENT TERRESTRES

GESTION DES SITES MARINS

Les rôles de chacun



L'autorité administrative / autorité de gestion Région:

- **Garante** de la bonne mise en œuvre du dispositif / objectifs du site
- Conduit la **procédure de désignation** des collectivités porteuse et présidences Copil
- Dirige les démarches **d'évaluation et révision** des Docob
- Pilote les dialogues de **gestion budgétaire** annuels avec les structures porteuses et **finance** les programmes et actions contractuelles
- **Instruit les demandes d'aides** du FEADER (animation et contrats) et **contrôle** leur bonne exécution
- Conduit les procédures de **marchés publics** (sites orphelins)
- Assure **l'accompagnement technique, administratif et réglementaire** auprès des collectivités animatrices

Les rôles de chacun



Le COPIL :

- Organe **décisionnel**, garant de la **concertation** locale
- **Relais** auprès des acteurs du territoire
- **Pilote** mise en œuvre et suivi actions du Docob (oriente, priorise, évalue...)

Le rôle du Président de COPIL:

- **Pilote le COPIL** (participe à l'organisation COPIL, convoque et préside les COPIL, fait appliquer les décisions du COPIL)
- **Appuie et accompagne l'animateur** (se tient informé des actions, peut accompagner l'animateur dans la réalisation des actions)
- **Porte la politique N2000 sur le territoire** (explique et présente les actions menées, participe à des actions de communication, accompagne l'animateur pour la recherche de financements complémentaires, incite à la valorisation de la biodiversité dans les autres politiques locales)

Les rôles de chacun



La structure porteuse :

- **Assistance administrative** pour le compte du COPIL (organisation COPIL, demandes de financement, marchés sous traitance...)
- Mise en œuvre des actions **d'information, communication, sensibilisation** du DOCOB
- **Missions techniques** (prospection, accompagnement technique et administrative des contrats, suivi scientifiques, appui à l'évaluation des incidences...)
- Bilan annuel des actions, programmes prévisionnels, évolutions du Docob le cas échéant

L'organisation en Occitanie

Responsable de service
Nathalie LAMANDE
(Montpellier)

Pôle administratif

2 instructrices (+1 ?)

2 à Montpellier (+1 ?)

1 à Toulouse

1 assistante (Montpellier)

Pôle Technique

7 agents

1 agent à Montpellier

1 agent à Millau

2 agents à Toulouse

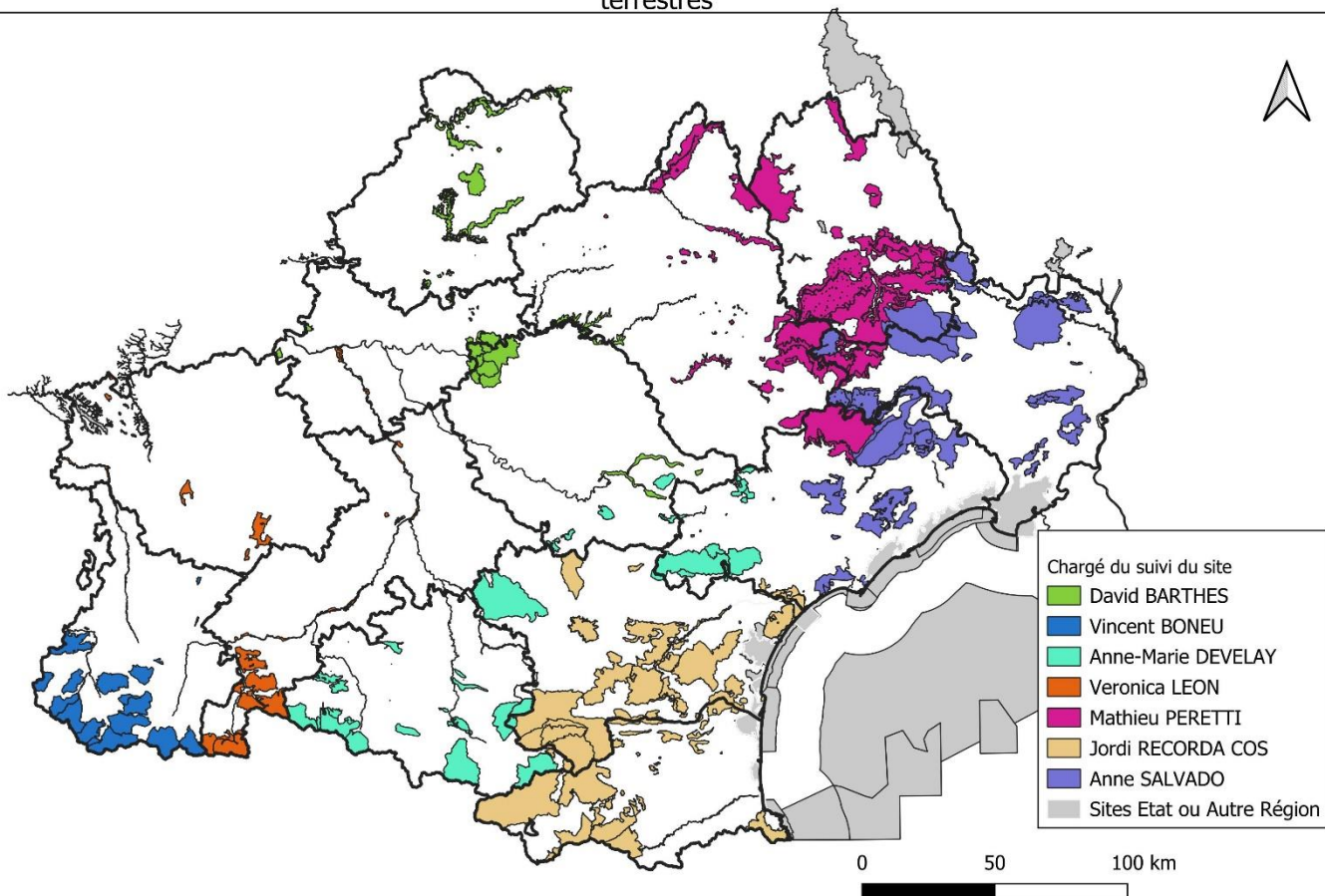
1 agent à Narbonne

1 agent à Cahors

1 agent à Tarbes



Répartition géographique des agents de la Région Occitanie en charge du pilotage des sites Natura 2000 terrestres



BILAN DE L'ANIMATION 2021-2023



Bilan de l'animation 2021-2023

Dispositif Natura 2000

➤ Dispositif qui permet la **préservation** et la **restauration écologique d'habitats et d'habitats d'espèces**

➤ Principaux outils Natura 2000 :



➤ **Contrats Natura 2000** : à destination des propriétaires privés ou publics souhaitant réaliser des travaux de restauration écologique

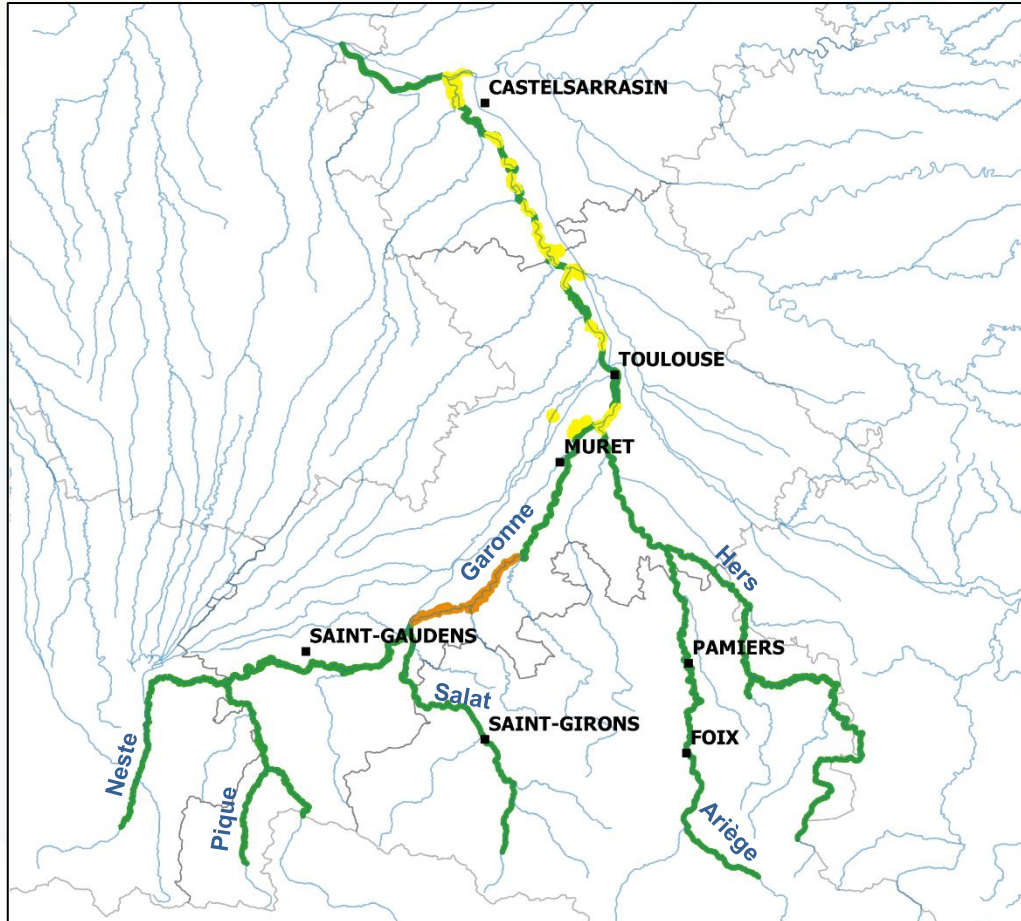
➤ **Chartes Natura 2000** : guide de pratiques de gestion favorables pour la biodiversité à destination de tout public

➤ **Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)** : à destination des agriculteurs souhaitant faire évoluer leurs pratiques agricoles

➤ Gestion des sites avec pour objectif **l'équilibre entre la nature et les activités humaines** (ne pas mettre sous cloche)

Bilan de l'animation 2021-2023

Contexte: le « grand site Garonne en Occitanie »

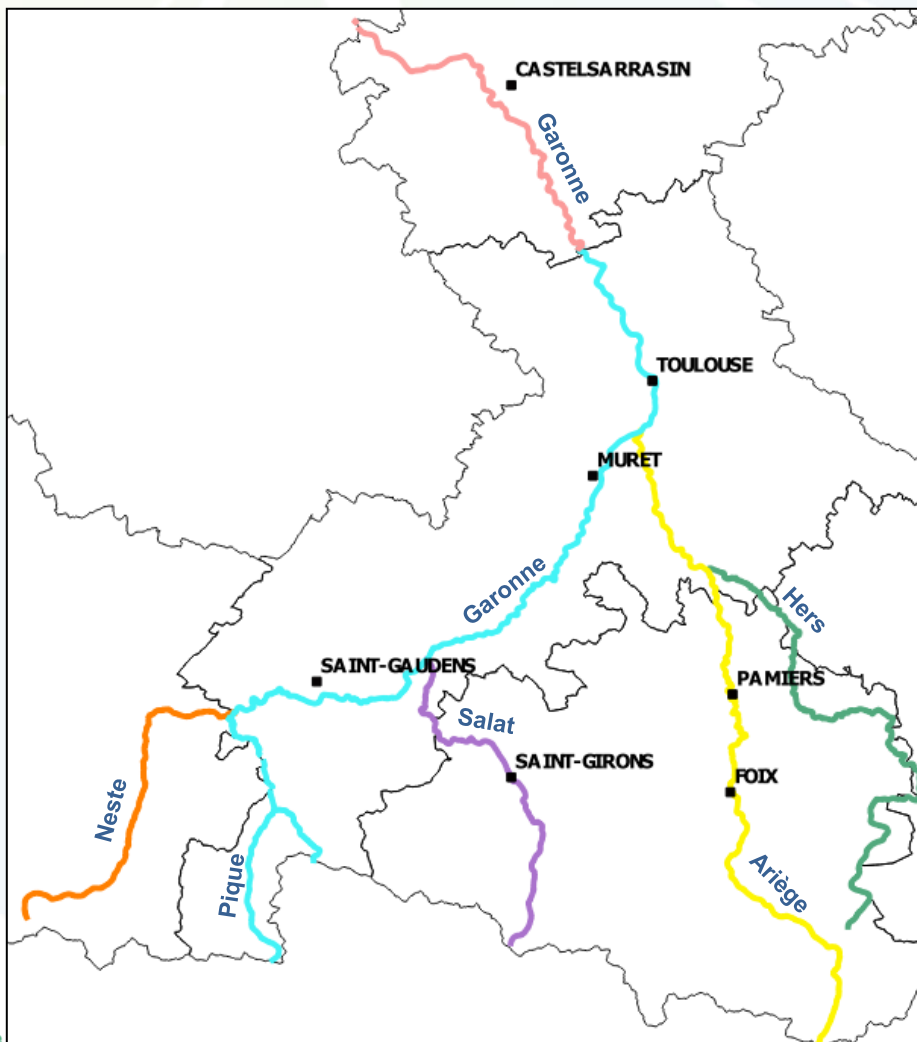


□ 3 sites :

- Zone Spéciale Conservation « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »
- Zone Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac »
- Zone Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de BousSENS à Carbonne »

□ 5 DOCOB

- Garonne amont, Pique, Neste
- Garonne aval
- Hers
- Ariège
- Salat



Coordination: SMEAG

Animation territoriale:

— SMEAG

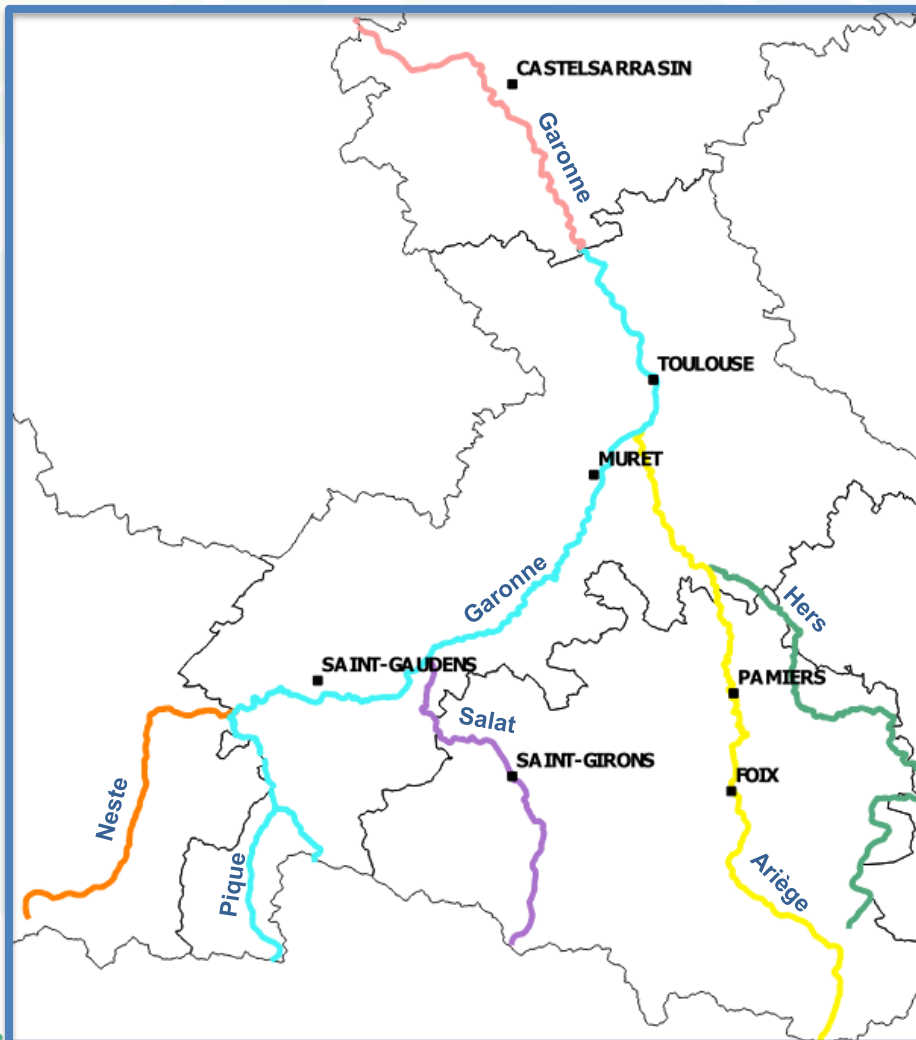
— SMEAG

— PETR Pays des Nestes

— SYMAR-VA

— SBGH

— SSV



↔ Copil plénier
Cotech
Comité de gestion
Comité scientifique
Groupe d'experts
« oiseaux »

Approche globale

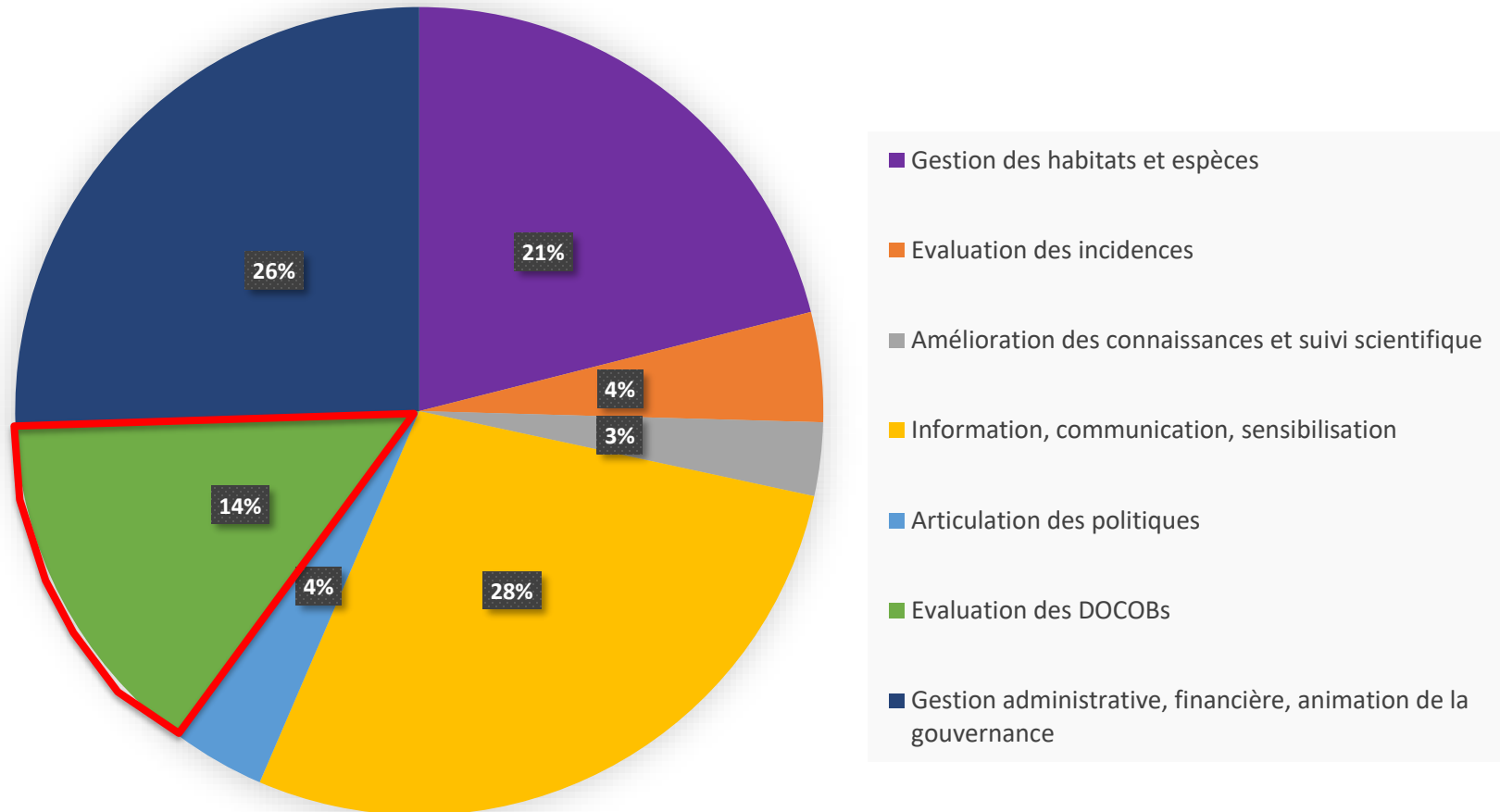
- Coter Garonne 82
- Coter Garonne 31
- Coter Neste
- Coter Ariège
- Coter Hers
- Coter Salat

Concertation territoriale

Bilan de l'animation 2021-2023

Bilan de l'animation du cycle 2 - 2021-2023

Répartition moyenne jours d'animation



Bilan de l'animation 2021-2023

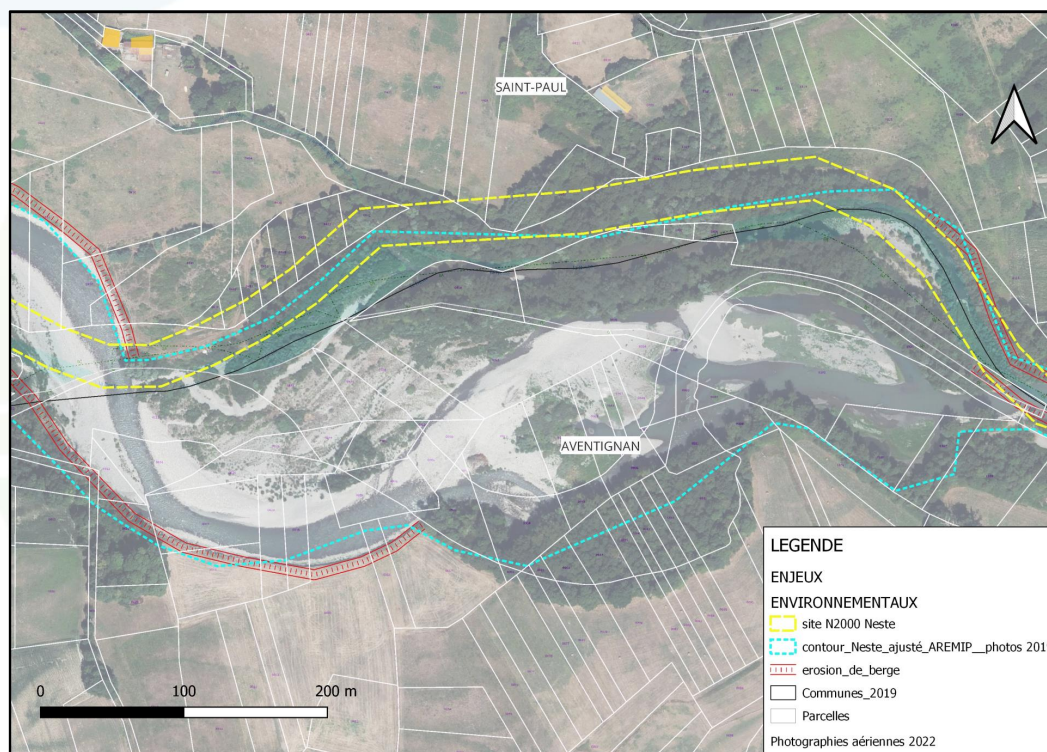
Ajustement des périmètres

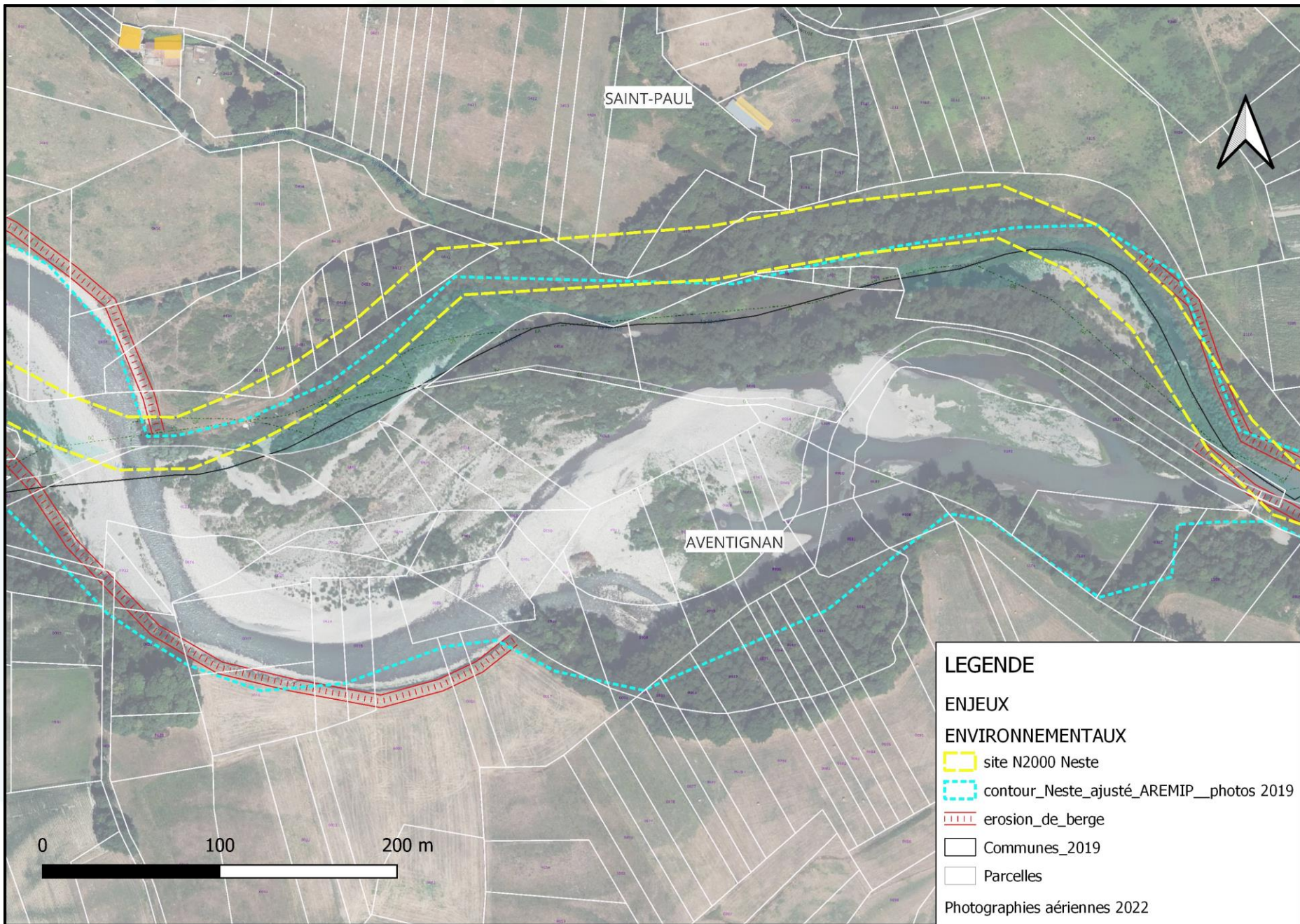
- Contexte : en 2013, les fortes crues sur la Garonne et affluents ont entraîné une modification des tracés (parties amont). Périmètre N2000 n'est plus en adéquation avec les réalités du terrain.
- Proposition d'ajustement de périmètre : 1^{ers} travaux réalisés en 2020 et 2021.
- 2022 : reprise proposition d'ajustement de périmètre suite retour DREAL ; suppression de HIC impossible
 - nouvelle proposition d'ajustement de périmètre (fusion ancien périmètre et nouveau ; + **959 Ha** ; refusé par le ministère à l'automne, trop de surfaces ajoutées)
 - Troisième proposition d'ajustement de périmètre ; périmètre ajusté + conservation HIC supprimés : + **550Ha**
- MNHN consulté par la DREAL en avril 2023, consultation du ministère en cours.

=> **Réponse attendue courant 2024**

Exemple de la Neste

- Le contour du site est décalé, voir hors lit mineur à chaque méandre de la Neste.
- Idem pour le périmètre du DPF Neste et le cadastre qui deviennent obsolète.
- Difficultés voir impossibilités pour monter des contrats Natura










LEGENDE

ENJEUX

ENVIRONNEMENTAUX

-  site N2000 NESTE
 -  contour_Neste_ajusté_AREMIP_photos 2019
 -  erosion_de_berge
 -  Communes_2019
 -  Parcelles
- Photographies aériennes 2022

Bilan de l'animation 2021-2023

Évaluation des 5 DOCOBs

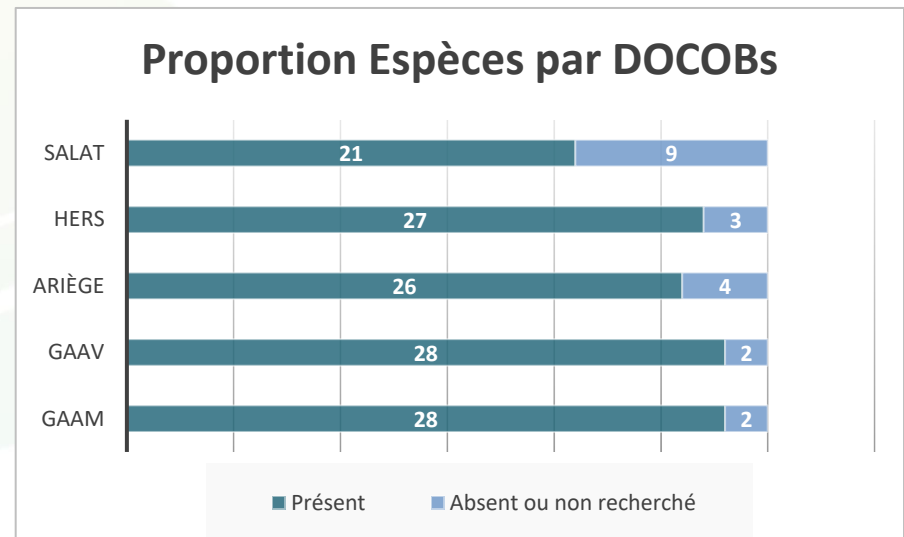
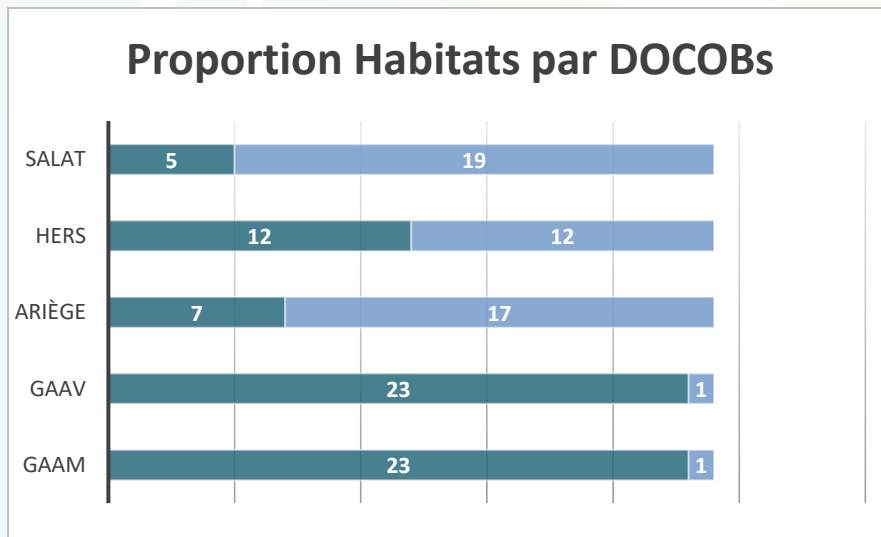
- ❑ Document d'Objectif : rapporte l'état de conservation des habitats et des espèces ayant justifié la désignation du site N2000
- ❑ 5 DOCOBs édités entre 2010 et 2012 et ne traduisent plus les enjeux du grand site
- ❑ 1^{er} cycle : Recensement des difficultés et important travail fourni en 2020 pour évaluer les 5 DOCOBs. Transmis à l'État
- ❑ 2nd cycle : Reprise de l'évaluation avec l'ensemble des animateurs suite aux retours de l'État en 2021 et 2022
- ❑ Finalisation des évaluations en décembre 2023

Bilan de l'animation 2021-2023

Evaluation des 5 DOCOB

❑ Conclusions générales sur les 5 DOCOBs en globalité :

- Concordance assez forte sur les habitats et les espèces (Exemple ZSC)



Présent




Absents ou non recherchés

Bilan de l'animation 2021-2023

Évaluation des 5 DOCOB

- ❑ Conclusions générales sur les 5 DOCOBs en globalité :
 - 2 groupes de DOCOBs avec des points communs et des spécificités

Exemple de points communs :

<u>DOCOBs Garonnais</u>	<u>DOCOBs Ariégeois</u>
	<p>« Amélioration du franchissement des obstacles en dévalaison »</p> <p>« Amélioration du franchissement des obstacles en montaison »</p> <p>« Favoriser la libre circulation »</p>
<p>« Restaurer la continuité du corridor écologique »</p>	

Exemple de spécificité :

Action 55 du DOCOB du Salat « Impact de la route longeant le Salat entre Lacourt et Kercabanac ».

Bilan de l'animation 2021-2023

Évaluation des 5 DOCOBs

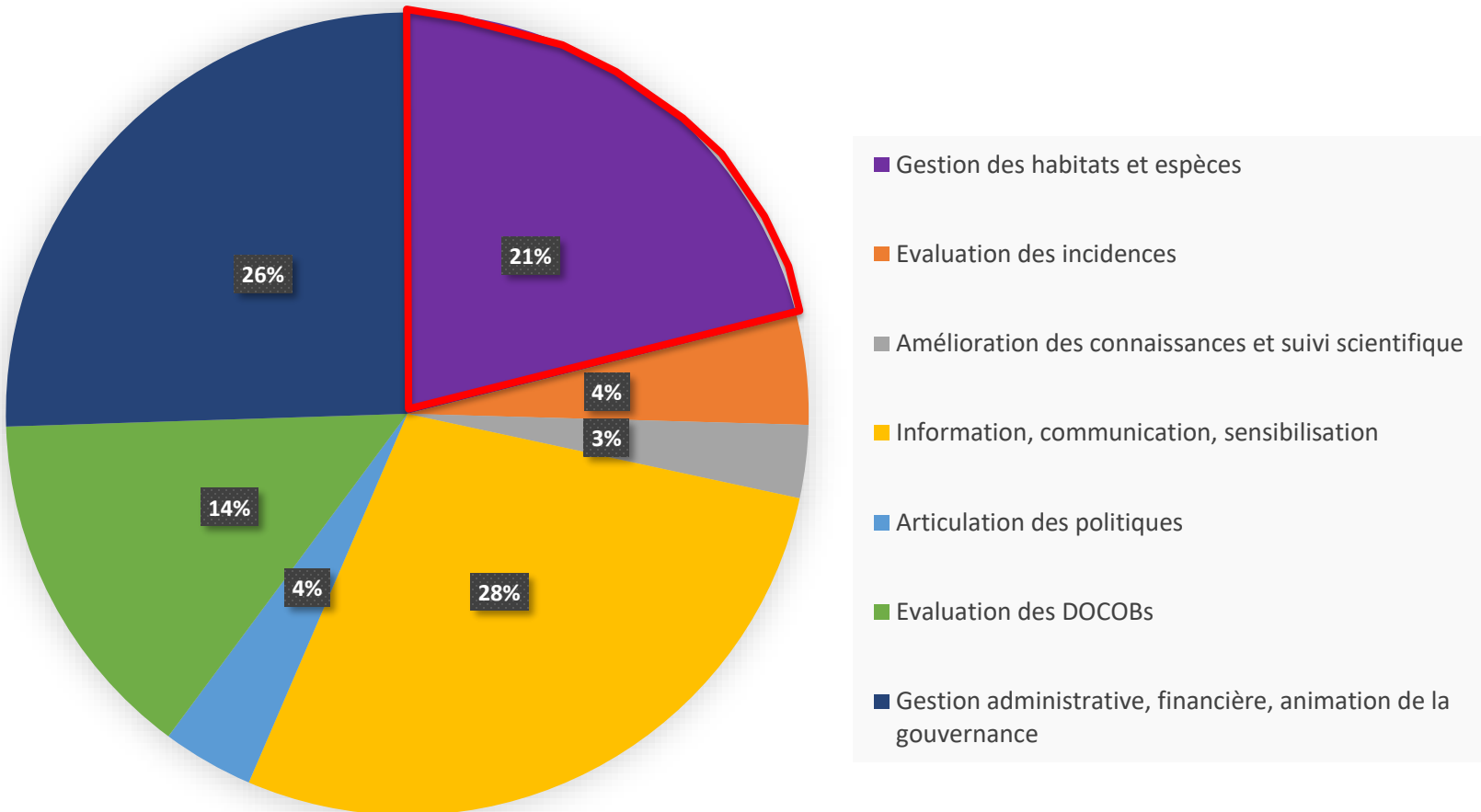
- ❑ Conclusions générales sur les 5 DOCOBs en globalité :
 - Concordance assez forte sur les espèces et les habitats
 - 2 groupes de DOCOBs avec points communs et spécificités
 - Animation centrée sur 3 grands pôles : animation + communication + gestion (coordination, réunions et administratif)

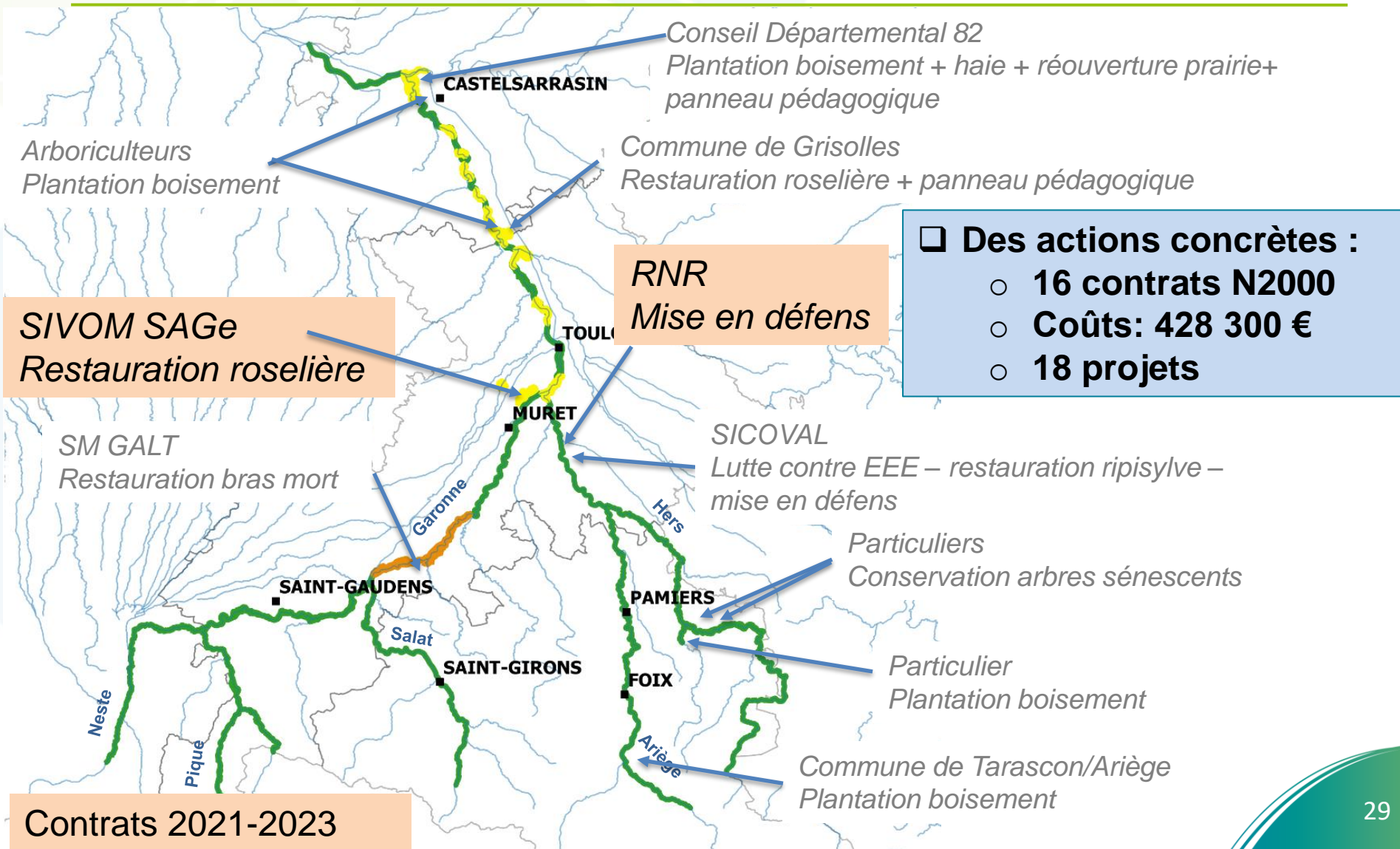
- 1^{ère} problématique : Ancienneté des DOCOBs et multitude de DOCOB
Pas de respect de la règle : 1 site = 1 DOCOB
- 2^{ème} problématique : Périmètre (restreint et trop ajusté au lit mineur)
notamment sur les parties amont
- 3^{ème} problématique : Complexité d'animation

Bilan de l'animation 2021-2023

Bilan de l'animation du cycle 2 - 2021-2023

Répartition moyenne jours d'animation





Bilan de l'animation 2021-2023

Les contrats nini

Contrat N2000 : Action n°113 du DOCOB : restaurer des roselières (ZPS « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac »)

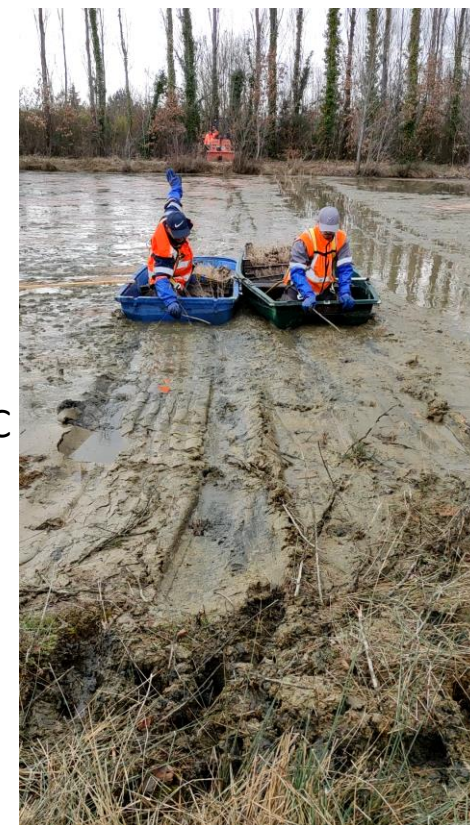
Objectif : Création d'une roselière favorable aux ardéidés (Héron pourpré)

Travaux réalisés hiver 2022 en régie par le SIVOM SAGe, 7 jours de travaux

Financement 80% (Etat, Europe) + autofinancement SIVOM SAGe

Coûts : **14 384 € TTC**

- Fourniture plants de *Phragmite australis* (20 000 plants) : 14 080 € TTC
- Achat d'une barque : 304 € TTC



Bilan de l'animation 2021-2023

Les contrats nini



Bassin n° 1



Bassin n° 2

Bilan de l'animation 2021-2023

Les contrats ni-ni

❑ Propriétaires privés le long du Douctouyre (Entité « rivière Hers »)



avant



après



Traitement de 2 encoches
d'érosion

- Retalutage des berges et pose d'un géotextile
- Replantation en haut de berge (2 / 3 rangées)



- **Mise en Défens sur le territoire de la RNR Garonne-Ariège avec Nature en Occitanie** → **Limiter les intrusions dans des zones sensibles et canaliser les accès**
- Lacroix Falgarde, Pins-Justaret, Labarthe-sur-Lèze, Clermont le Fort, Le Vernet



- **Installation de :**
 - **11 chicanes**
 - **335 mètres linéaires de clôtures / barrières**

Bilan de l'animation 2021-2023

Animation agricole

- Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) prévues par le deuxième pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) 2014-2020
- Possibilité de contractualiser des MAECs sur les îlots PAC en lien avec le périmètre Natura 2000
- Sur la base du volontariat, permet d'accompagner les agriculteurs sur des contrats de 5 ans pour adapter leurs pratiques et répondre aux enjeux écologiques des DOCOBs
- Catalogue de mesures à définir sur chaque territoire de Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

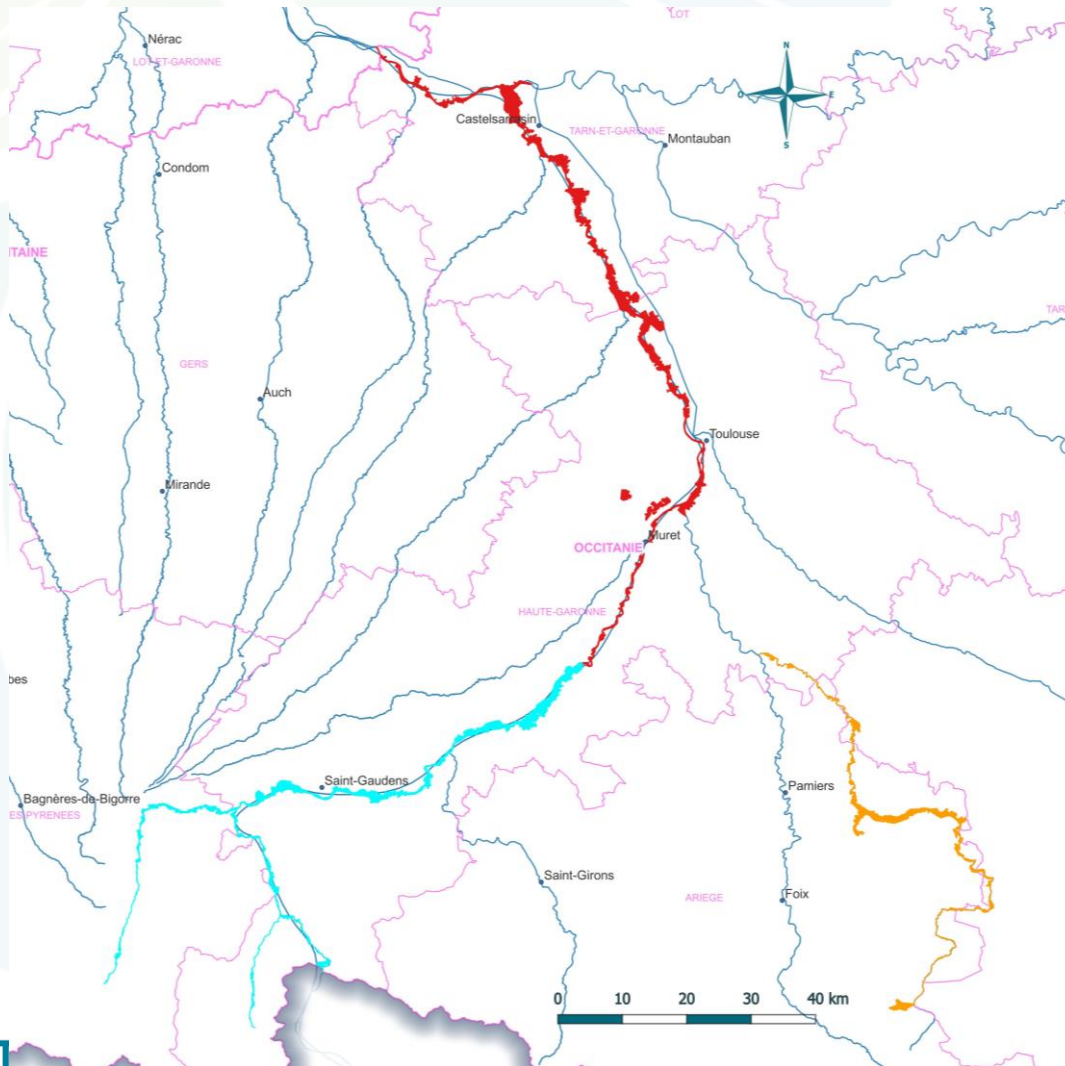
Bilan de l'animation 2021-2023

Animation agricole 2023 - Garonne amont et aval

- Historique des projets PAEC mis en place :
PAEC Hers : 1ers contrats en 2011
PAEC Neste : porté par Chambre d'Agriculture 65 (années 2010)
PAEC Garonne en Nouvelle Aquitaine : SMEAG animateur PAEC depuis 2015
- Mise en place de 2 nouveaux PAEC en 2023 sur Garonne amont et Garonne aval
- Au global 17 mesures proposées sur les 3 PAEC ;
 - 13 mesures de gestion des prairies et des milieux humides
 - 1 mesure de conversion des cultures vers les prairies
 - 1 mesure d'entretien des haies, boisements rivulaires, etc
 - 2 mesures de réduction des intrants (PAEC Hers uniquement)

Bilan de l'animation 2021-2023

Animation agricole 2023



-  PAEC Garonne Aval
-  PAEC Garonne Amont
-  PAEC Hers

**Surface totale des PAEC
en 2023 : 15 000 Ha**

Bilan de l'animation 2021-2023

Animation agricole 2023

Enveloppes accordées sur les 3 PAEC (2023-2025)

Garonne amont	2023	9 360,00
	2024	16 677,28
	2025	22 362,72
		48 400,00

Garonne aval	2023	11 440,00
	2024	16 177,30
	2025	25 582,70
		53 200,00

Hers	2023	162 401,20
	2024	110 087,22
	2025	55 361,58
		327 850,00

=> enveloppe réduite par la DRAAF (40% sur les 3 PAEC)

Bilan de l'animation 2021- 2023

Animation agricole 2023 – Garonne amont et aval

- Bilan animation PAEC sur la Garonne 2023 :
 - ⇒ Difficultés de trouver des agriculteurs intéressés ; recherche auprès des partenaires (SMGA, SMGALT, RNR,...)
 - ⇒ Validation des mesures tardives par la DRAAF
 - ⇒ Plusieurs pistes cette année :

Garonne aval (aval Carbonne) :

- 1 agriculteur engagé en bio. Intéressé par conversion de culture sur 8 ha. Secteur de Portet-sur-Garonne (environ 24 000 € - Mesure CIFF)
- 1 agriculteur secteur Grenade intéressé (pas de suites données suite rencontre)
- 1 agriculteur rencontré confluence Garonne Gimone (AOT)

⇒ Maximum possible en 2023 ; **16 016 €**

Bilan de l'animation 2021-2023

Animation agricole 2023 – Neste (GAAM)



Diagnostic fait en partie ; engagement reporté en 2024.

Surface : 10 ha

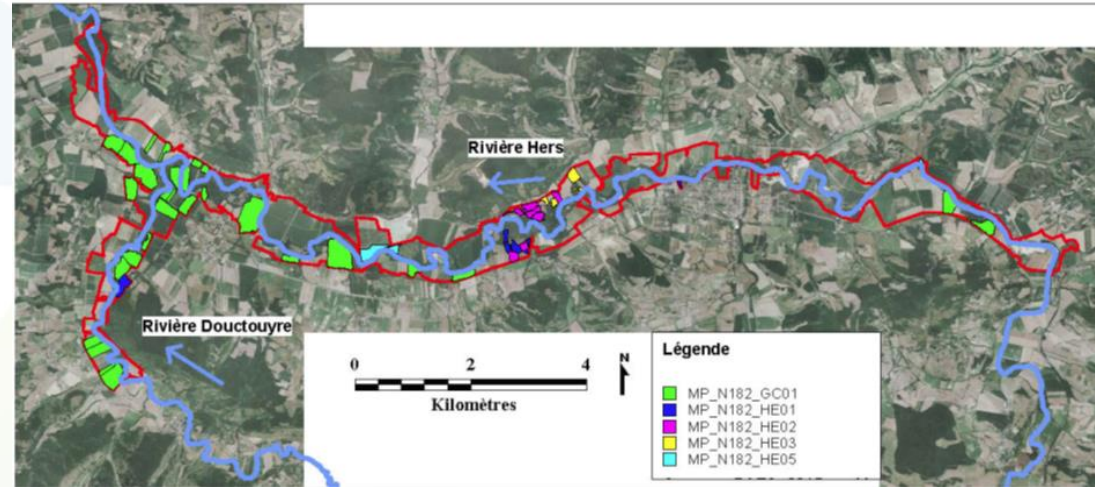
Mesure proposée :
"Amélioration des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage" (code OC_GAAM_PRA3)

Bilan de l'animation 2021-2023

Animation agricole 2023 - Hers

2021- 2022 : fin du 2ème projet

Bilan 2011-2022 : 34 engagements signés – une quinzaine d'exploitants concernés (> 280 000 €)



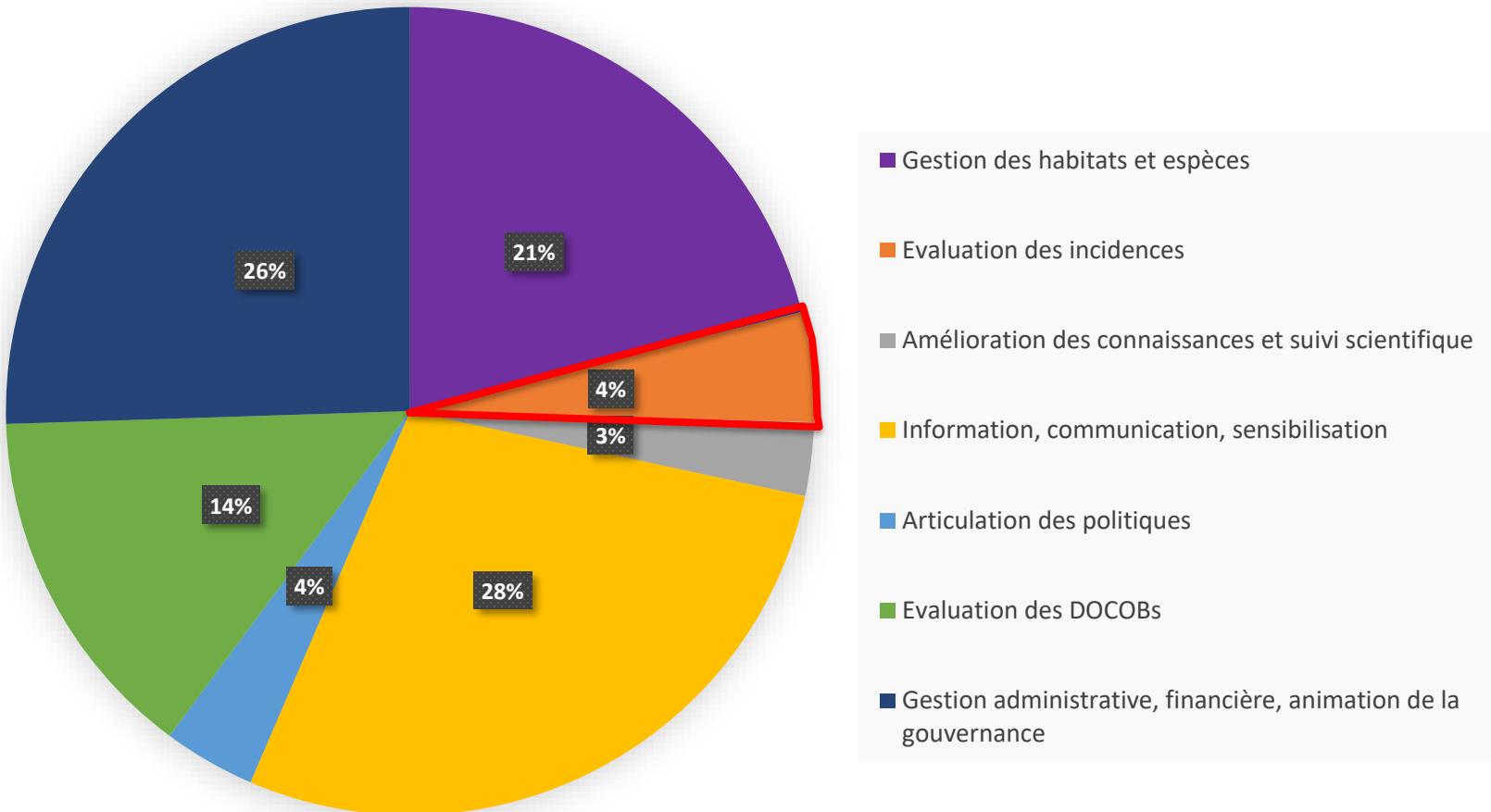
2023 : 1ère année du 3ème projet (2023-2027)

- Création et entretien d'un couvert d'intérêt floristique ou faunistique ➡ 9,79 Ha
 - Création et entretien de prairies ➡ 2,92 Ha
 - Gestion par pâturage ➡ 6,95 Ha
 - Lutte biologique en arboriculture
 - Réduction des pesticides en grande culture ➡ 1 exploitation (119 Ha)
- ➡ 5 exploitants engagés pour 19 Ha + 1 exploitation (119 Ha)

Bilan de l'animation 2021-2023

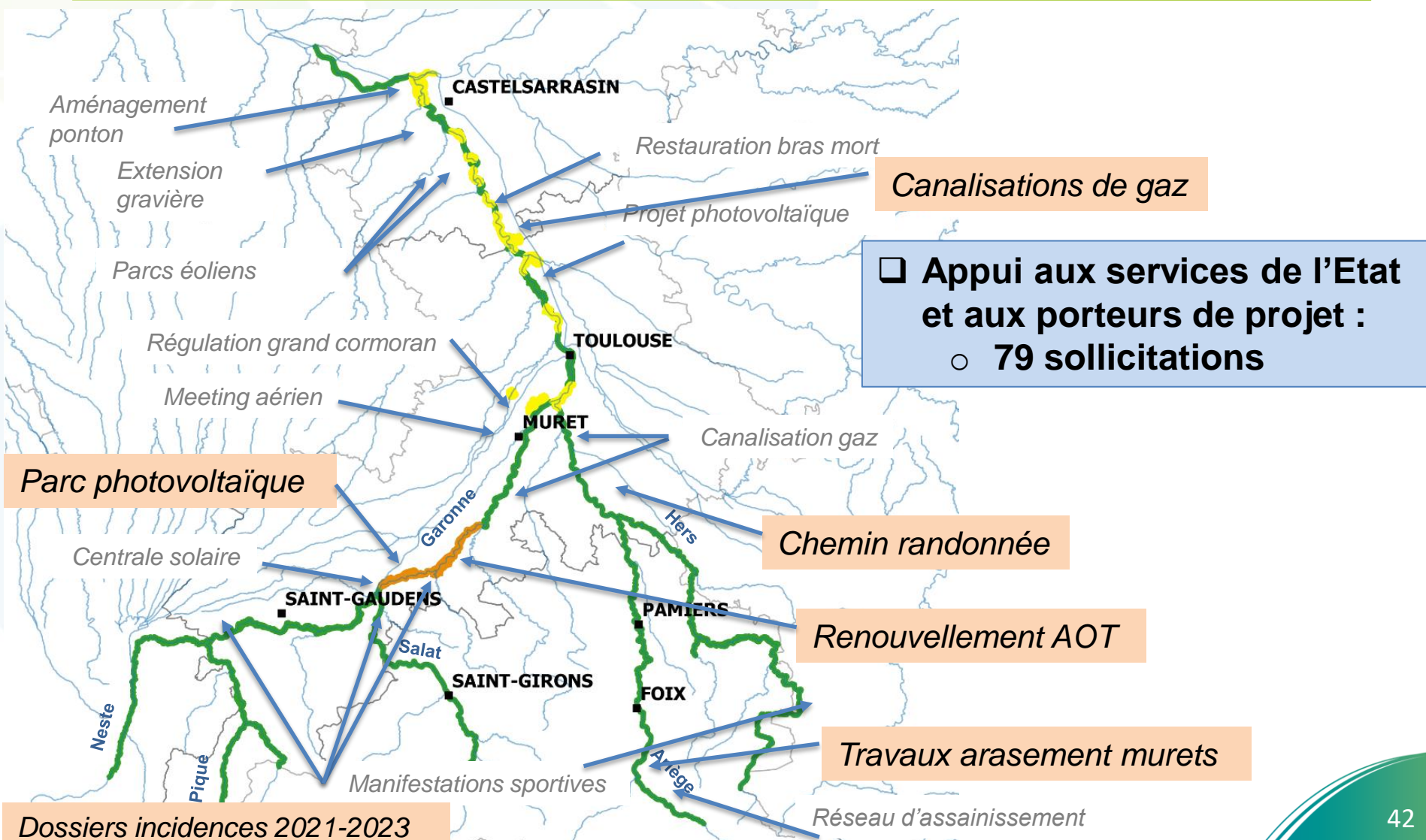
Bilan de l'animation du cycle 2 - 2021-2023

Répartition moyenne jours d'animation



Bilan de l'animation 2021-2023

Evaluation des incidences

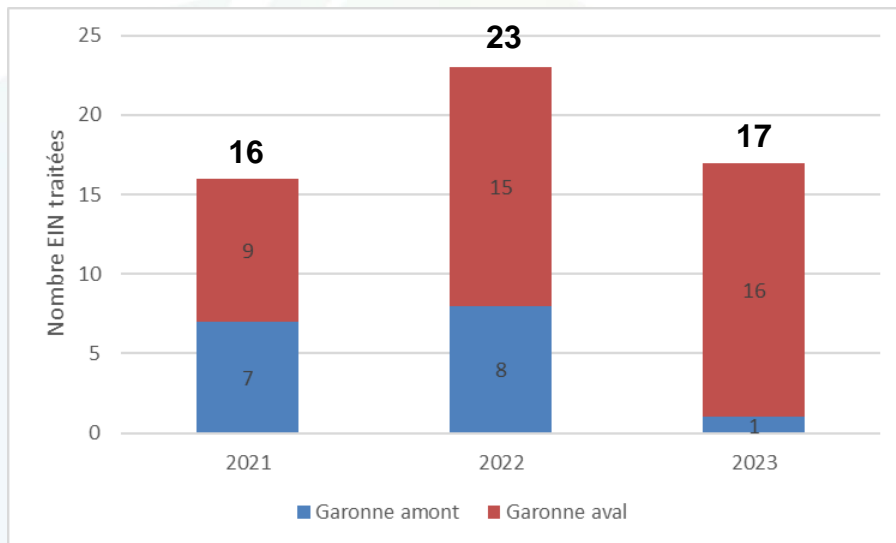


Bilan de l'animation 2021-2023

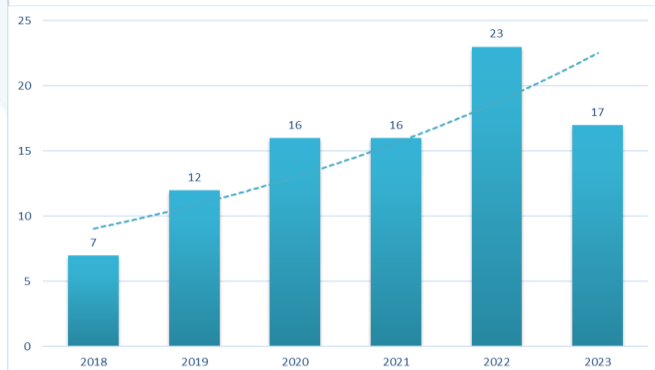
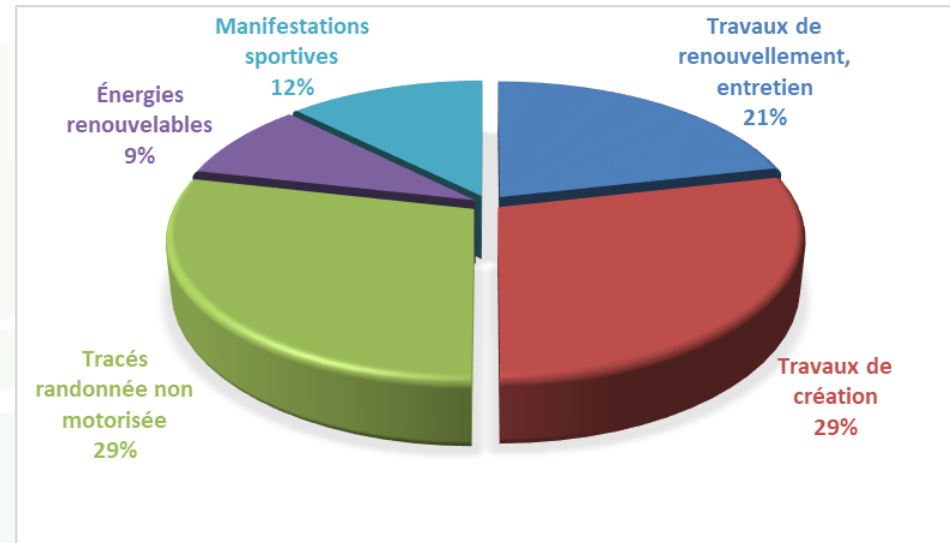
Evaluation des incidences

Exemple du Conseil départemental 31

Nombre d'évaluations des incidences traitées
2021-2023



Nature des aménagements/événements soumis à
évaluation des incidences 2021-2023

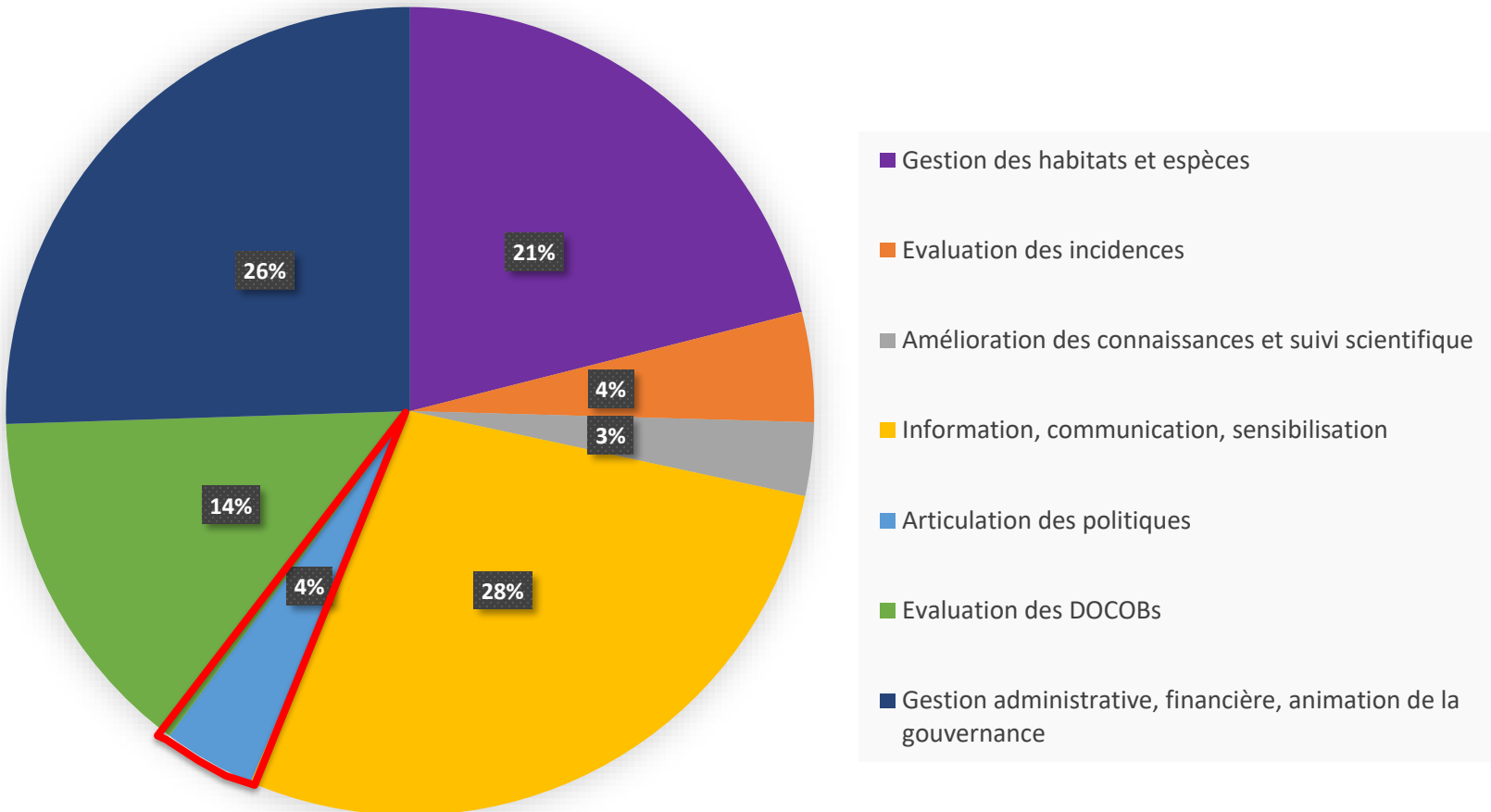


➤ **56 Dossiers traités entre 2021 et 2023**
16 sur Garonne amont + 40 sur Garonne aval
 62% des EIN traitées sur le 2nd cycle d'animation

Bilan de l'animation 2021-2023

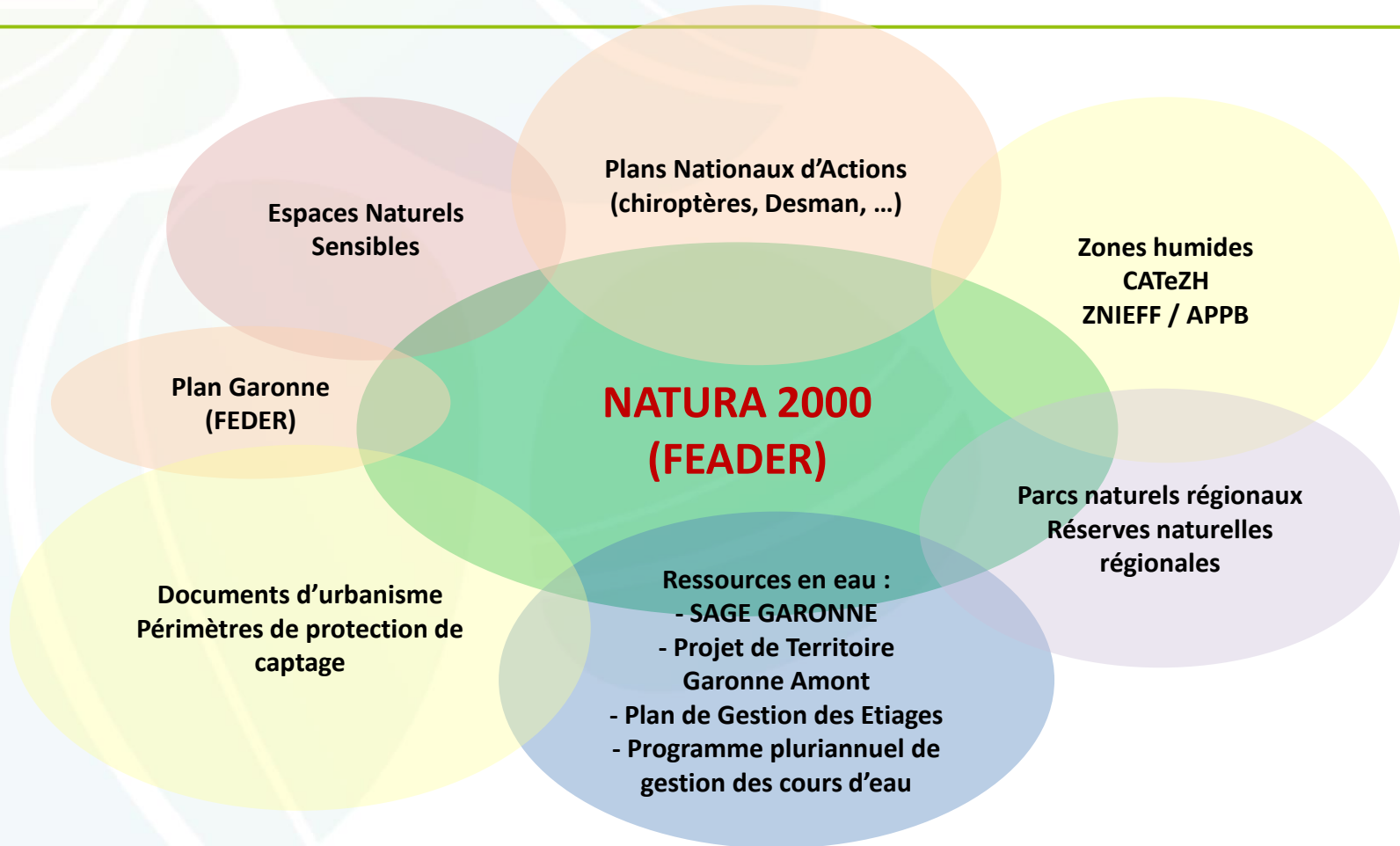
Bilan de l'animation du cycle 2 - 2021-2023

Répartition moyenne jours d'animation



Bilan de l'animation 2021-2023

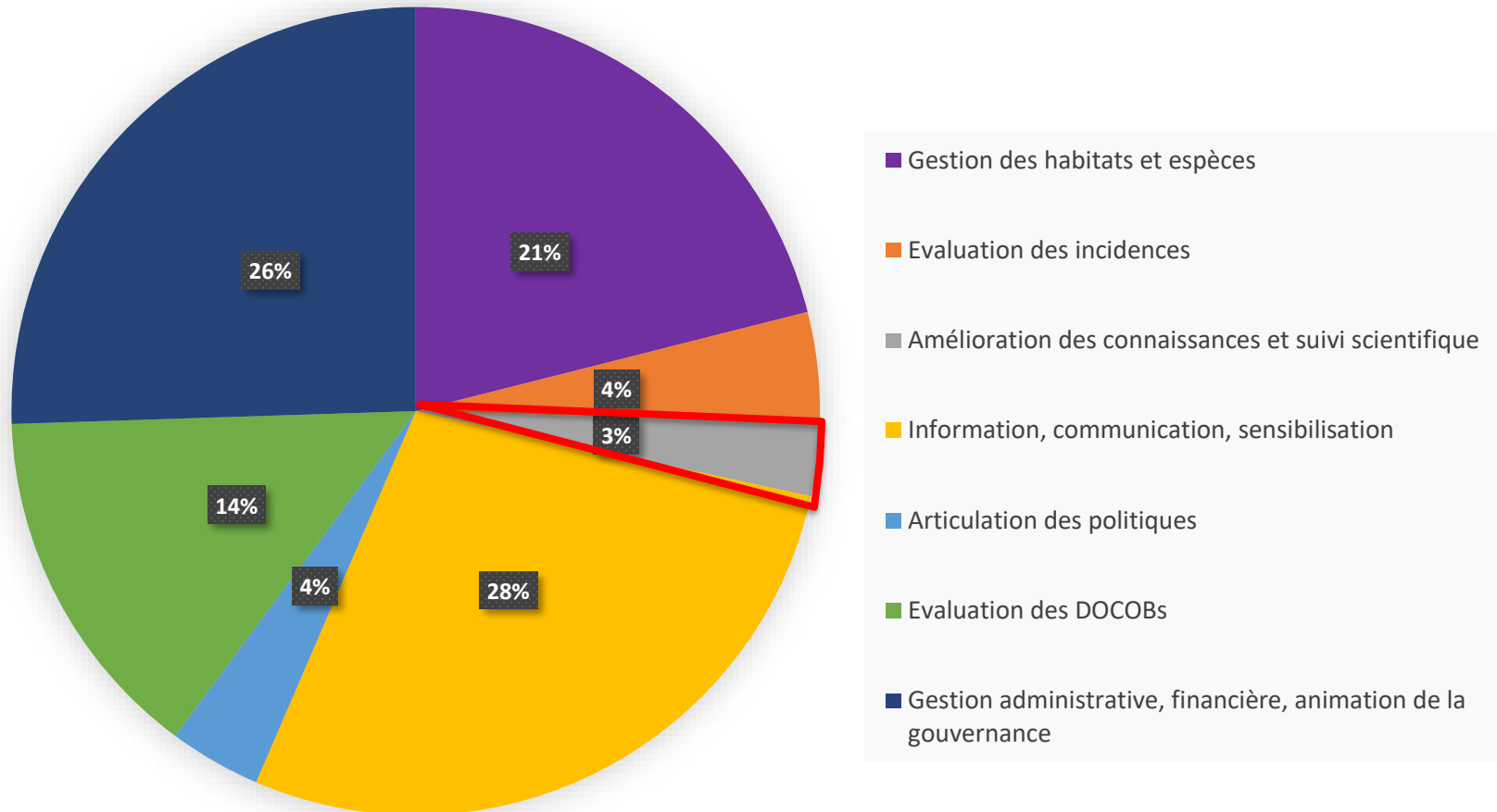
Articulation des politiques



Bilan de l'animation 2021-2023

Bilan de l'animation du cycle 2 - 2021-2023

Répartition moyenne jours d'animation



Bilan de l'animation 2021-2023

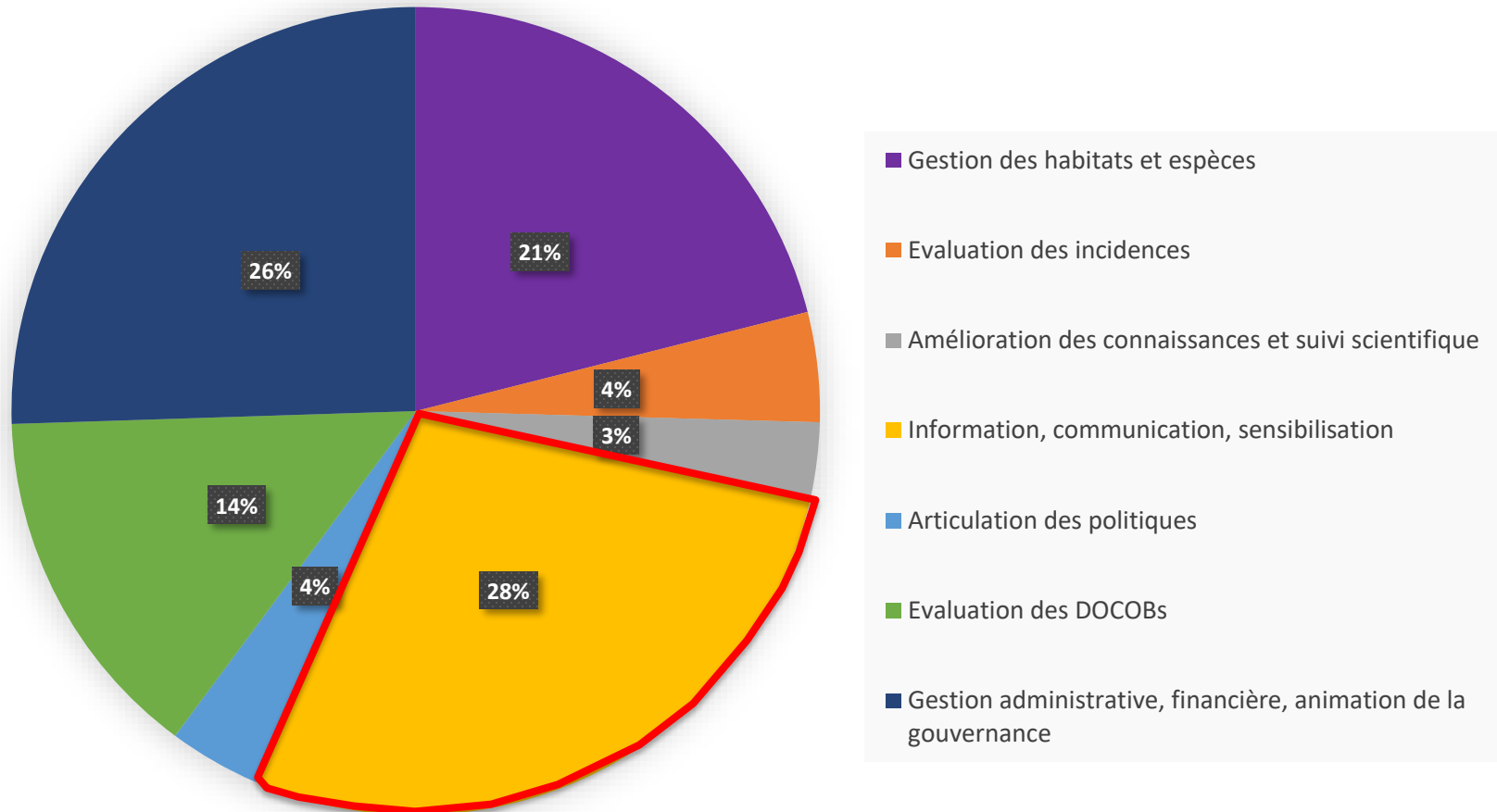
Amélioration des connaissances

- Actualisation des FSD des deux ZPS (directive oiseaux) demandée par la DREAL en janvier 2022
- Travail du groupe oiseau pour définir les espèces à ajouter à partir des connaissances disponibles – proposition de base faite par NEO (réunion le 13-09-22)
- Proposition technique faite le 20-09-22
- Bilan :
 - ZPS Boussens-Carbonne : 21 espèces ajoutées
 - ZPS Muret-Moissac : 27 espèces ajoutées

Bilan de l'animation 2021-2023

Bilan de l'animation du cycle 2 - 2021-2023

Répartition moyenne jours d'animation

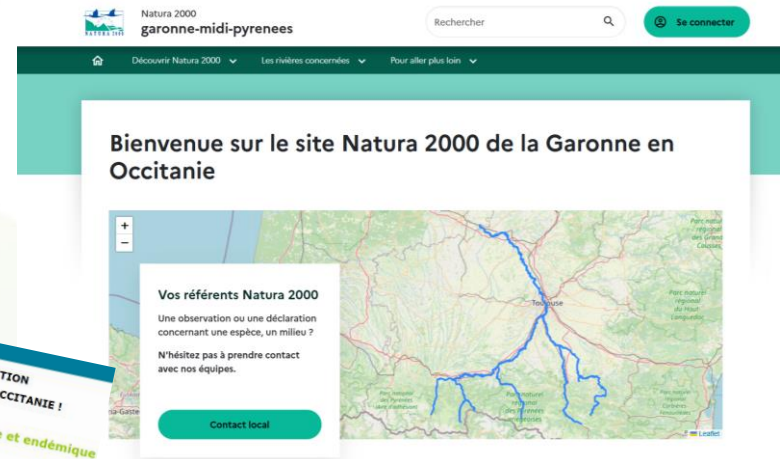


Bilan de l'animation 2021-2023

Communication

Le site internet et les « Jeudis Natura 2000 »

<http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr/>

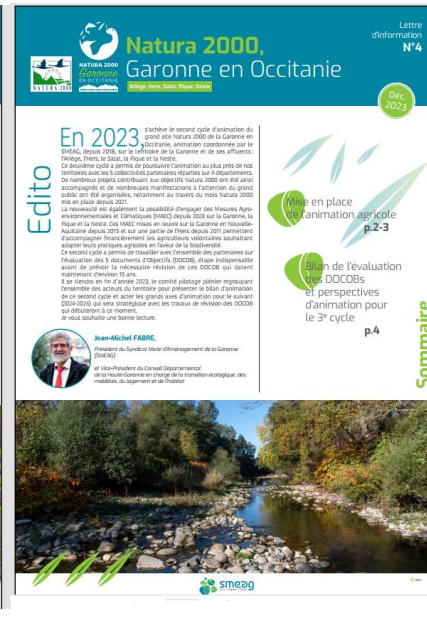


36 éditions
depuis décembre
2020

- Toutes les éditions des jeudis Natura 2000 sont disponibles sur le lien suivant : <http://garonne-midi-pyrenees.n2000.fr/jeudis-natura>

Bilan de l'animation 2021-2023 Communication

4 lettres d'informations depuis 2018



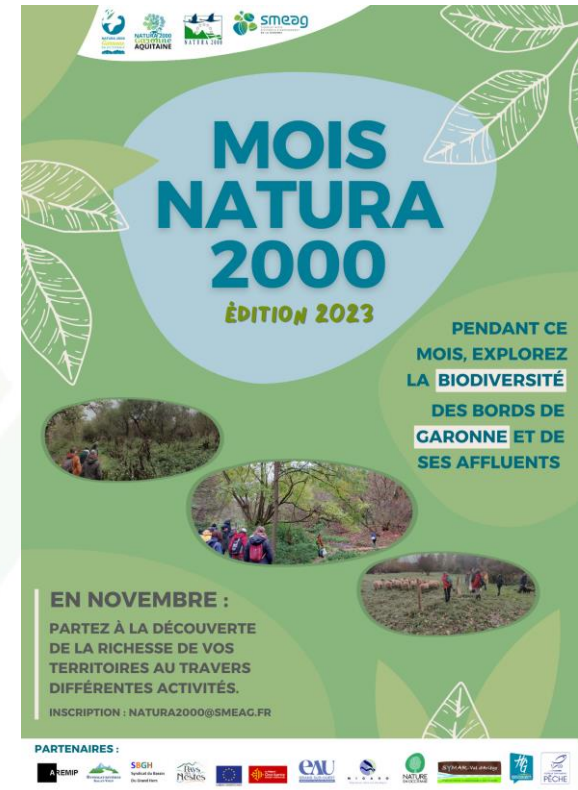
=> Lettre d'information n° 4 en cours de finalisation

Bilan de l'animation 2021-2023

Communication

□ Le mois Natura 2000 - 3 éditions depuis 2021

- 21 animations sur 6 départements et 2 régions
- Plus de 600 participants
- 9,2 tonnes de déchets récupérés
- 600 arbres et arbustes plantés
- 1,3 tonnes de plantes envahissantes arrachées

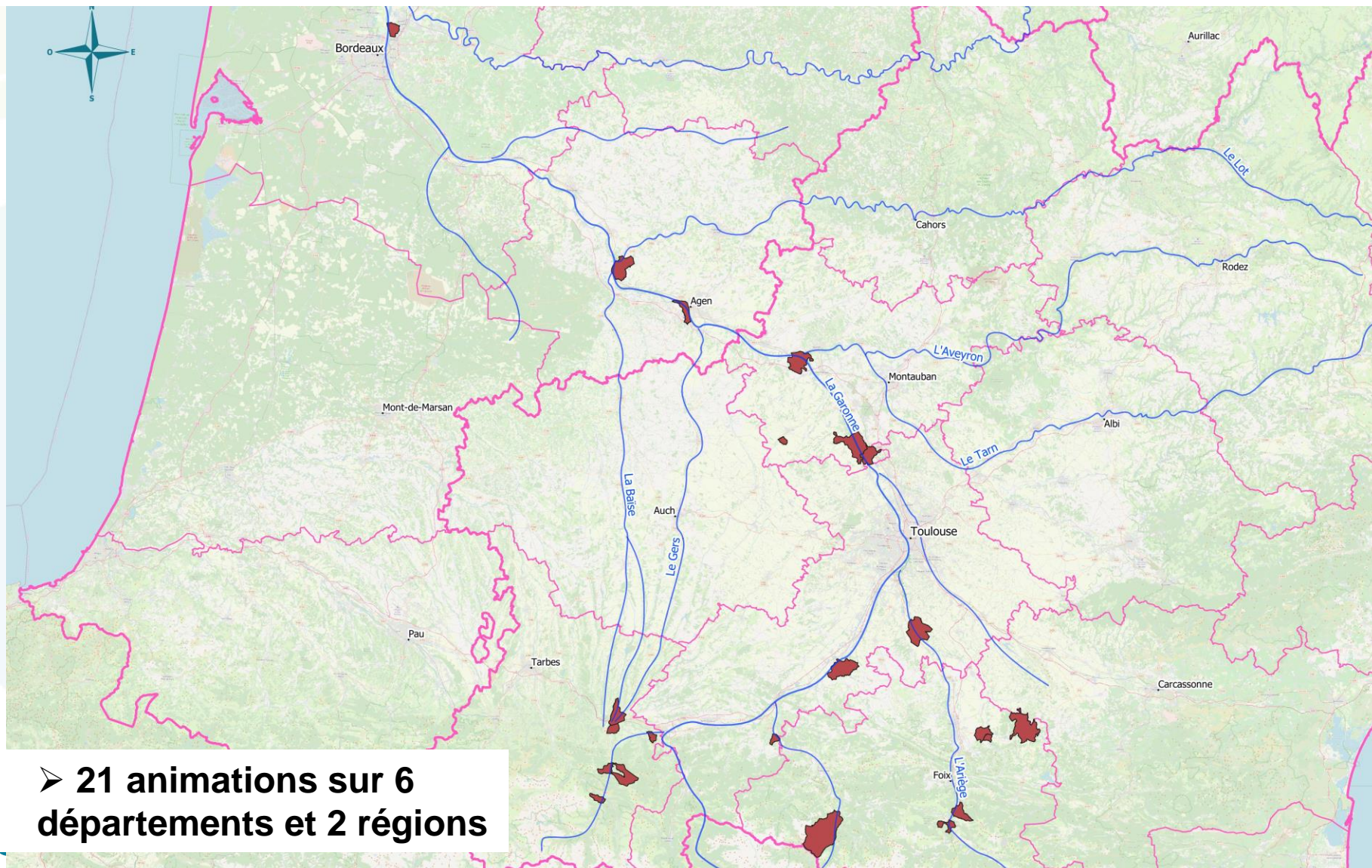


Edition 2023 : Animations tout le mois de novembre

Bilan de l'animation 2021-2023

Communication - Mois Natura 2000

Localisation des animations entre 2021 et 2023



➤ **21 animations sur 6 départements et 2 régions**

Bilan de l'animation 2021-2023

Opérations de nettoyage des berges du Salat

Fiche action : Opération de nettoyage des berges

Objectif : coordination d'une opération de nettoyage des déchets – 5 éditions (2017, 2018, 2019, 2021 et 2023)



Bilan de l'animation 2021-2023

Communication

❑ Des outils mutualisés : la vidéo drone

- Réalisée en 2023
- Prises de vues sur l'ensemble du territoire et quelques interviews
- Objectifs : Présentation du site et de la politique N2000
- En cours de finalisation
- Projection proposée en fin de séance



❑ Des outils mutualisés : la mallette pédagogique



- Outil basé sur la mallette pédagogique de Nouvelle-Aquitaine
- Choix : 1 plateau paysager + 1 puzzle + 1 Memory pour 2023
- Travail en cours avec le prestataire Yaplay
- En 2024 : livraison + duplication

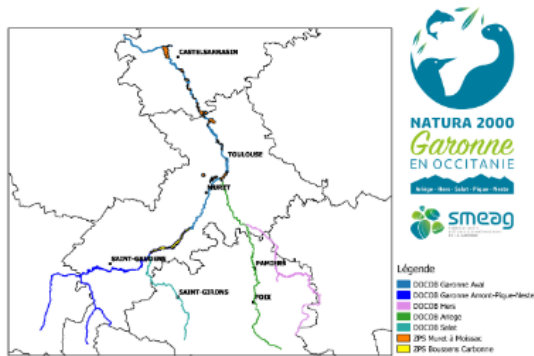


Des outils mutualisés :



Et aussi : nettoyage de rivières, Journée mondiale des zones humides, chantiers citoyens,...

- 2021 ; Atlas cartographiques des périmètres disponible sur le site de la Garonne.com



Cliquez sur la carte pour l'agrandir

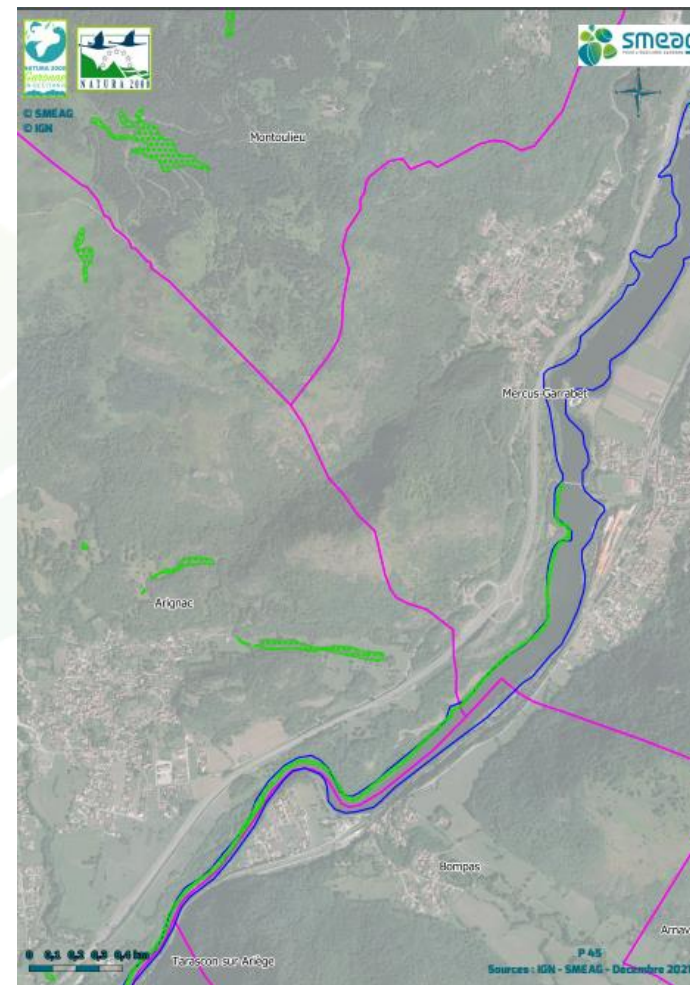
Carte interactive sur lagaronne.com et cocher les trois cases « périmètre »

- Atlas géographique Docob Ariège
- Atlas géographique Docob Garonne amont
- Atlas géographique Docob Garonne aval
- Atlas géographique Docob Hers
- Atlas géographique Docob Salat

CONTACT

M. Mathieu BEAUJARD
Chargé de mission
biodiversité
mathieu.beaujard[@]smeag.fr

Mme Manon VALETTE
Chargée de mission Natura
2000 Garonne Occitanie
manon.valette@smeag.fr



ÉLECTIONS

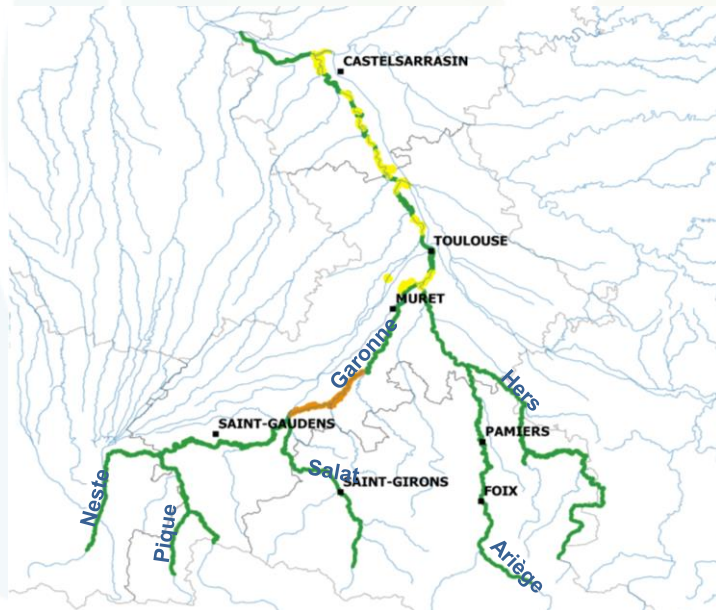
Désignation des structures porteuses des sites
-
Élection des Président.e.s de COPIL



Réunion d'un COFIL plénier à l'issue de 2 phases d'animation de 3 ans

Nécessité de renouveler les structures porteuses de l'animation et les Président.e.s de COFIL : élus en janvier 2021 pour 3 ans renouvelables

Grand site Garonne composé de 3 sites :



Zone Spéciale Conservation « Garonne, Ariège, Hers, Salat, Pique et Neste »

Elus en 2018 : M.FABRE
Structure porteuse : SMEAG
Président : M. FABRE

Zone Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Boussens à Carbonne »

Elus en 2021 : M.FABRE
Structure porteuse : SMEAG
Président : M.FABRE

Zone Protection Spéciale « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac »

Elus en 2021 : Mme COLOMBIÉ
Structure porteuse : SMEAG
Président : M. BELLOC

CANDIDATS DÉCLARÉS

VOTE 1 : Structure porteuse pour les 3 sites :

- Syndicat Mixte d'Etude et d'Aménagement de la Garonne (SMEAG)

VOTE 2 : Président ZSC :

- Jean-Michel FABRE, président du SMEAG, conseiller du Conseil départemental du 31

VOTE 3 : Président ZPS – Vallée de la Garonne « Boussens à Carbonne » :

- Jean-Michel FABRE, président du SMEAG, conseiller du Conseil départemental du 31

VOTE 4 : Président ZPS – Vallée de la Garonne « Muret à Moissac » :

- Alain BELLOC, conseiller du Conseil départemental du 82

Droits de vote différents selon les sites

Droits spécifiques pour les collectivités uniquement (communes, EPCI,...)

Si ce n'est déjà fait, merci de prendre connaissance de vos droits de vote

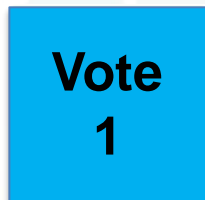
- En visio : feuillet partagé dans le tchat
- En salle : voir feuillet
- Possibilité de plusieurs votes par élus selon mandats

Collectivités Membres du CoPi plénier Natura 2000 Garonne en Occitanie	FR7312014 ZPS Garonne "Barrès à Moissac"	FR7312016 ZPS Garonne "Biosphère à Carbonne"	FR731822 ZSC «GAT-SP»
Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie	x	x	x
Communauté d'agglomération du Muretain	x		x
Communauté d'Agglomération du Pays Fois-Varilhès			x
Communauté d'agglomération du SICOVAL	x		x
Communauté de communes Aure-Louron			x
Communauté de communes Cagire Garonne Salat		x	x
Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges			x
Communauté de communes de la Save au Touch	x		x
Communauté de communes des Deux Rives			x
Communauté de communes des Hauts Tolosans	x		x
Communauté de communes des Pyrénées audoises			x
Communauté de communes des Pyrénées Haut-Garonnaises			x
Communauté de communes du Bassin Auteivain Haut-Garonnais			x
Communauté de communes du Pays de Mirpeix			x
Communauté de communes du Pays de Tarascon			x
Communauté de communes du Pays d'Omes			x
Communauté de communes du Plateau de Lannemezan-Neste-Baronnies-Baises			x
Communauté de communes du Volvestre		x	x
Communauté de Communes Liège Ariège			x
Communauté de communes Neste-Barousse			x
Communauté de communes Terres du Lauragais			x
Communauté des Communes Couserans-Pyrénées			x
Communauté des communes de la Haute-Ariège			x
Communauté des Communes des portes d'Ariège Pyrénées			x
Commune d'Anizan			x
Commune d'Anères			x
Commune d'Antignac			x
Commune d'Arnaud-Guilhem			x
Commune d'Arreau			x
Commune d'Aucamville	x		x
Commune d'Aussou			x
Commune d'Auvillar			x
Commune d'Avallon			x

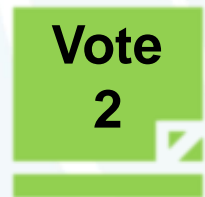
Déroulement :

Vote public (à main levée)

Avec les post-its distribués à l'entrée (une couleur par vote)



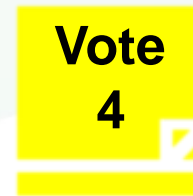
**Vote structure
porteuse**



**FR7301822 ZSC
« GAHSPN »**



**FR7312010 ZPS « BousSENS à
Carbonne »**



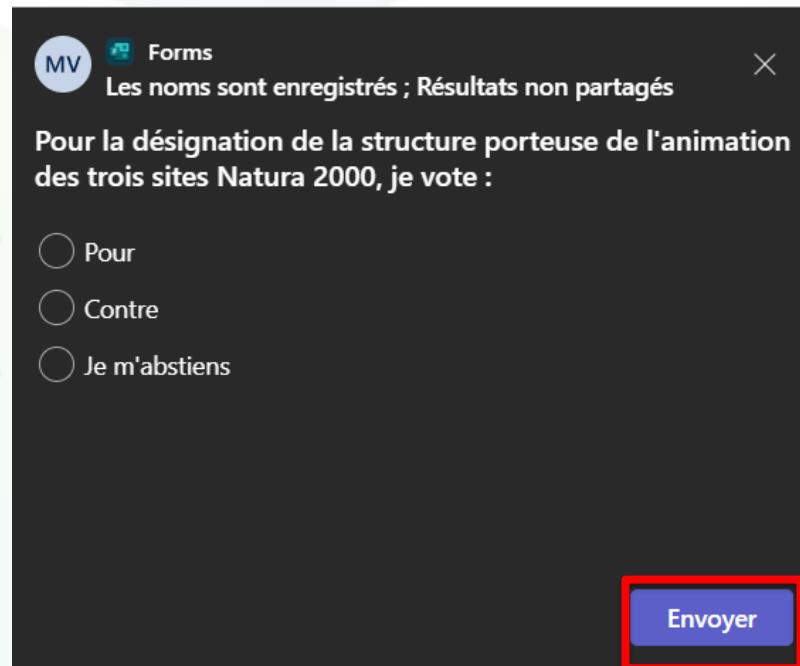
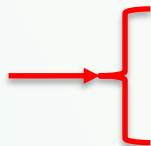
**FR7312014 ZPS
« Muret à Moissac »**

Mandat :

=> un seul pouvoir reçu (Monsieur Alain Fréchou)

Vote avec la fonctionnalité Teams

Sélectionnez
votre choix



MV Forms
Les noms sont enregistrés ; Résultats non partagés

Pour la désignation de la structure porteuse de l'animation des trois sites Natura 2000, je vote :

- Pour
- Contre
- Je m'abstiens

Envoyer

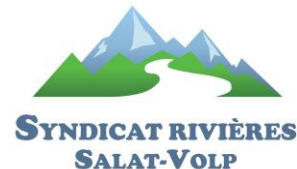
N'oubliez pas de
valider votre vote

+ 1 pouvoir maximum tous sites confondus

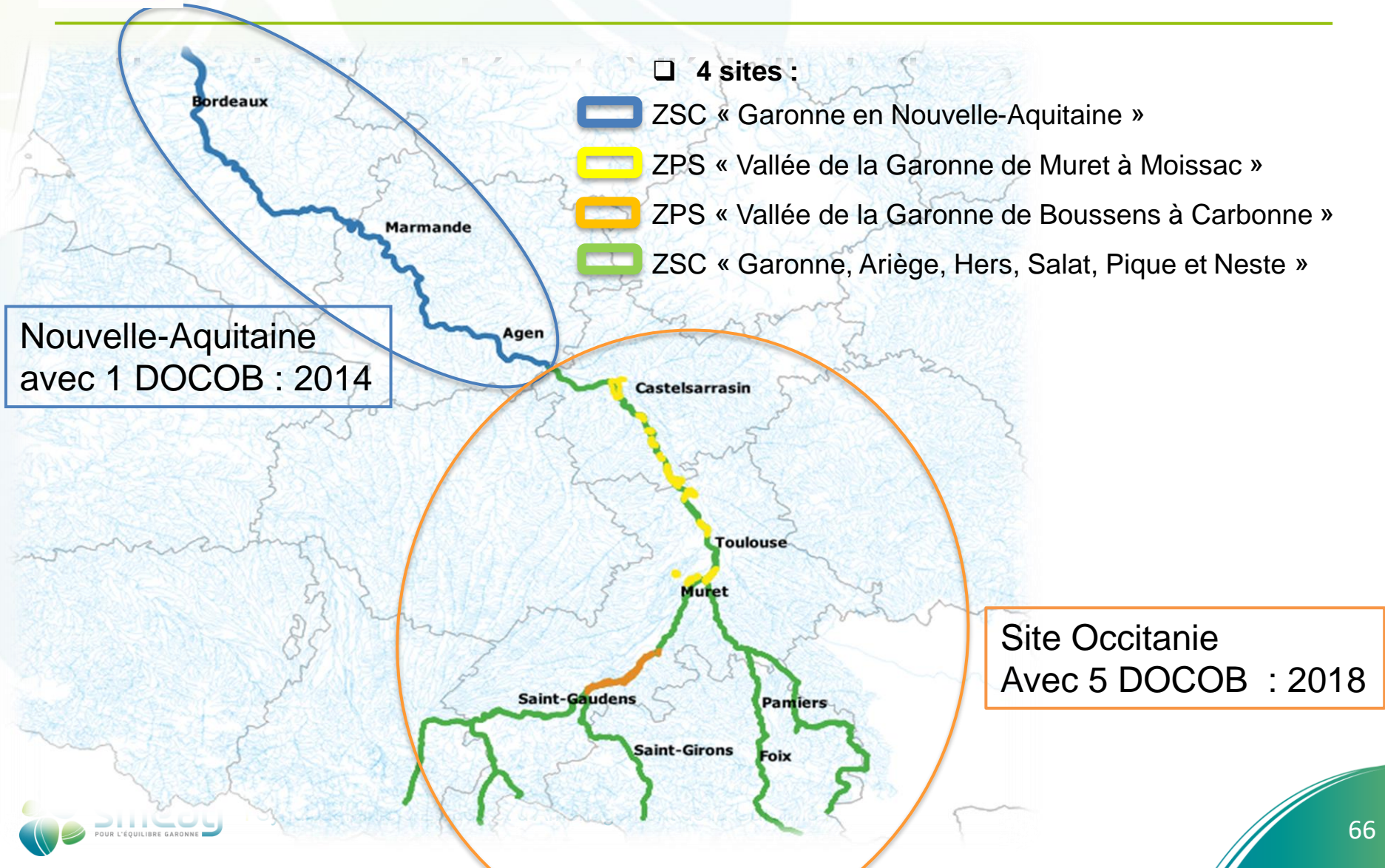
- Attention aux doubles votes par collectivité
- => Transmission sur le chat des collectivités déjà représentées en salle (feuillet)
- Possibilité pour un même élu de voter pour plusieurs fois au titre de ses différents mandats (Vote avec plusieurs questions ; Mandat A, B et C)
 - Votes vérifiés et consolidés après la réunion et transmis avec le CR

Candidature du SMEAG

- ❖ Collectivités membres du SMEAG :
 - Régions **Occitanie** et **Nouvelle-Aquitaine**
 - Départements de la **Haute-Garonne**, du **Tarn-et-Garonne**, du **Lot-et-Garonne** et de la **Gironde**
- ❖ Missions : **gestion intégrée du bassin de la Garonne**, tout en **préservant les ressources naturelles** et en garantissant la **cohérence** et la solidarité des actions
- ❖ Candidature **ensemblère** dans la continuité des premiers cycles d'animation



Une animation cohérente à l'échelle du fleuve



Nouvelle-Aquitaine
avec 1 DOCOB : 2014

Site Occitanie
Avec 5 DOCOB : 2018

ELECTION

STRUCTURE PORTEUSE **VOTE N° 1**

=> **Candidature unique du SMEAG et collectivités partenaires (CD31, SYMAR Val d'Ariège, SSV, SBGH, PETR Pays des Nestes)**

=> **vote de l'ensemble des collectivités**

- Vote en salle :

Personne avec le post-it :

**Vote
1**

**Vote structure
porteuse**

- Vote en visio :

Répondre au sondage qui s'affiche sur son écran

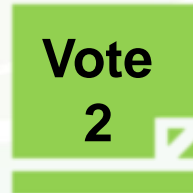
Attention : Votes des Collectivités uniquement

Président ZSC

Présentation candidature unique de M. Jean-Michel FABRE

- Vote en salle :

Personne avec le post-it :



FR7301822 ZSC
« GAHSPN »

- Vote en visio :

Répondre au sondage qui s'affiche sur son écran

ELECTION

PRÉSIDENCE ZPS BOUSSENS CARBONNE

VOTE N° 3

Président ZPS Amont

Présentation de la candidature unique de M. Jean-Michel FABRE

- Vote en salle :

Personne avec le post-it :



**FR7312010 ZPS « BousSENS à
Carbonne »**

- Vote en visio :

Répondre au sondage qui s'affiche sur son écran

ELECTION

PRÉSIDENCE ZPS MURET-MOISSAC

VOTE N° 4

Président ZPS aval

Présentation de la candidature unique de M. Alain BELLOC

- Vote en salle :

Personne avec le post-it :



FR7312014 ZPS
« Muret à Moissac »

- Vote en visio :

Répondre au sondage qui s'affiche sur son écran

PERSPECTIVES ANIMATION 2024-2026



Bilan de l'animation 2021-2023

Évaluation des 5 DOCOBs

- ❑ Conclusions générales sur les 5 DOCOBs en globalité :
 - Concordance assez forte sur les espèces et les habitats
 - 2 groupes de DOCOBs avec points communs et spécificités
 - Animation centrée sur 3 grands pôles : animation + communication + gestion (coordination, réunions et administratif)

- 1^{ère} problématique : Ancienneté des DOCOBs et multitude de DOCOB
Pas de respect de la règle : 1 site = 1 DOCOB
- 2^{ème} problématique : Périmètre (restreint et trop ajusté au lit mineur)
notamment sur les parties amont
- 3^{ème} problématique : Complexité d'animation

Perspectives 2024-2026

Présentation des 3 scénarii

❑ Scénario 1

1. Réviser périmètres des 3 sites dès 2024
2. Révision progressive des 5 DOCOBs avec nouveaux enjeux

Arguments Pour	Arguments Contre
<ul style="list-style-type: none">- Travail rapide sur les périmètres restreints- Continuité avec animation actuelle	<ul style="list-style-type: none">- Multitude de documents- Révision périmètre avec données obsolètes- Retard actualisation données et nouvelles actions

Perspectives 2024-2026

Présentation des 3 scénarii

❑ Scénario 2

1. Engager révision périmètre sur les portions montagnardes / piémont + révision DOCOB sur Garonne aval + création DOCOBs spécifique ZPS
2. Proposition nouveaux DOCOBs sur parties montagnardes / piémont révisées

Arguments Pour	Arguments Contre
<ul style="list-style-type: none"> - Travail rapide sur les périmètres restreints - Phasage des actions - Distinction entités montagne/piémont et entité de plaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Révision périmètre avec données obsolètes (partie amont) - Reste trop de DOCOBs (2 pour ZSC)

Perspectives 2024-2026

Présentation des 3 scénarii

❑ Scénario 3

- ❑ Révision des périmètres sur les secteurs à enjeux
- ❑ Création d'un DOCOB unique pour la ZSC et 1 ou 2 DOCOBs pour les ZPS

Arguments Pour	Arguments Contre
<ul style="list-style-type: none"> - Travail rapide sur les périmètres restreints - Document unique - Cohérence sur grand site - Actualisation données dès 2024 - Définition périmètre cohérent 	<ul style="list-style-type: none"> - complexité mise en œuvre – bien prendre en compte spécificités de chaque territoire (un seul DOCOB pour ZSC)

Choix de partir sur ce scénario ; choix technique et réglementaire

Perspectives 2024-2026

Axes de travail 3^{ème} cycle

- Poursuite animation territoriale pour accompagner la mise en place travaux de restauration au travers contrats et chartes N2000
- Poursuite animation des PAEC + accompagnement financier des agriculteurs (GAAM / GAAV et Neste)
- Révision progressive DOCOBs avec lancement études pour révision des habitats (2024-2025) selon financements accordés par la Région
- Lancement réflexions locales sur opportunité de l'extension des périmètres sur les périmètres amont
- Poursuite de la communication et sensibilisation du grand public et des acteurs
- Articulation des politiques locales

Perspectives 2024-2026

Propositions de travail pour 2024

- Lancement études de révision des habitats (**si financements disponibles**):
 - 3 rivières ariégeoises
 - partie Neste
- Lancement de la procédure de révision : 1 DOCOB unique pour la ZSC, en cohérence avec le cadre réglementaire
- Animation sur les contrats (Ni-Ni et forestiers) et chartes N2000
- Animation agricole
- Communication et animation auprès du public : 4^{ème} édition du mois Natura 2000, participation aux évènements JMZH, fête de la confluence etc...



PERSPECTIVES D'ANIMATION 2024-2026



« Avis des membres du COPIL pour la validation des grands axes d'animation pour ce troisième cycle (2024-2026) et pour l'année 2024 »

Mettre
en réseau



Partager



Comprendre



Planifier



VIDÉO DRONE

